

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50

On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 5.

Prix du numéro: 7 centimes.—Annonces, la ligne: 10 centimes

Toute communication doit être affranchie. Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

MONTREAL, JEUDI, 1er FEVRIER 1883

AVIS

L'Index du volume XIII ne sera imprimé qu'en mars. Aussitôt qu'il sera prêt nous en informerons nos abonnés.

SOMMAIRE

TEXTES: Vieux livres, par A. D. DeCelles.—Lettre de France, par Anthony Ralph.—Gustave Doré.—Sur le théâtre, par Giulio.—La France.—Le carnaval à Montréal.—La corde à virer le vent, par Benjamin Sulte.—La langue française, par C. E. R.—Le grand concours de coiffure.—Le général Boulanger. — Choses et autres. — Notes commerciales: — Poésie: A mademoiselle Marguerite D***, par Ch. Perotte Deslandes. — Envers et contre tout, par André Gérard (suite).—Walter Scott et le lunatique.—La dent de Mme de L...., par Gaston Vassy.—De tout un peu.—Tribunaux comique.—Nouvelles diverses.—Les échecs.—Variétés.—Le jeu de dames.

GRAVURES: Le carnaval à Montréal: Le Palais de Glace.—France: Le grand Concours de Coiffure à Paris.—La prière du soir.—

VIEUX LIVRES

Il est de mode aujourd'hui de collectionner les vieux livres et les plus nouveaux, pourvu que ceux-ci soient imprimés avec le plus grand luxe typographique. C'est une manie de notre temps, qui en a bien d'autres de moins inoffensives. Les collectionneurs souvent ne lisent pas leurs livres; ils en tirent vanité, comme d'un objet d'art, d'un beau cheval et d'une belle maison. Pour tout dire en un mot, c'est la mode, et on achète des vieux livres. Ça coûte des prix fous;—c'est pour cela que bien des gens, qui n'y comprennent rien, mais qui sont riches, se passent la fantaisie d'en étaler le plus possible sur les rayons de leurs bibliothèques.

Il y a collectionneurs et collectionneurs, comme il y a fagots et fagots. J'en connais qui font la chasse aux vieux livres en vrais bibliophiles, à cause de la valeur intrinsèque ou historique des ouvrages. Il importe beaucoup d'avoir les premières éditions, car seules elles font autorité; celles qui les suivent, publiées par le premier venu, sont souvent victimes de corrections faites mal à propos ou d'interpolations. Il importe aussi de sauver de la destruction les ouvrages que l'on ne réimprime plus, comme la plupart de ceux qui ont été jadis publiés sur le Canada et l'Amérique. Nous avons parmi nous plusieurs bibliophiles intelligents qui ont de vrais trésors dans leurs bibliothèques. M. M. Masson et Baby sont des chercheurs infatigables; M. de Boucherville possède des livres précieux; M. Bellemare, M. l'abbé Verrault ont également de jolies collections de cartes et d'ouvrages canadiens et américains.

M. Masson possède plusieurs relations manuscrites de voyages au nord-ouest écrites par des Canadiens, et aussi un travail considérable de sir Alex. Mackenzie, qui, pendant les années 1789, 1792-93, se rendit de Montréal à la mer Glaciale et à l'Océan Pacifique. M. Baby a dans ses cartons des correspondances très importantes échangées jadis entre plusieurs de nos hommes politiques les plus influents.

* *

La bibliothèque du Parlement fédéral possède une section américaine et canadienne. Sur les rayons affectés à cette fin, figurent environ 8,000 volumes, dont 6,600 sur le Canada. C'est un nombre considérable, mais que de vides encore à combler!

La collection la plus complète de livres sur l'Amérique se trouve à Providence, Rhode Island. Elle est l'œuvre de feu M. Carter Brown. Elle ne compte pas moins de 302 volumes imprimés avant 1600—notez cela, bibliophiles—et 5,300 imprimés de 1600 à 1800!

Le catalogue raisonné de cette fameuse collection est une œuvre colossale en elle-même et de la plus grande valeur. Il a été tiré à cinquante exemplaires. La bibliothèque du Parlement fédéral en possède un. Nombre de bibliothécaires européens l'ont demandé

à madame Carter Brown, mais, comme il ne lui en restait que quelques exemplaires, elle a dû le leur refuser. Madame Brown a fait une exception pour le Canada, en donnant pour raison qu'après les Etats-Unis, notre pays avait le premier droit à ce monument de science et de patientes recherches, qui fait le plus grand honneur à son auteur, M. Bartlett Russell. Ce catalogue ne vaut pas moins de \$1,000 les quatre volumes. Le premier a été payé \$300 à un encan à New-York.

* *

Les journaux du Canada ont dernièrement parlé de la vente des livres de feu le Dr O'Callaghan, qui a eu lieu à New-York. La bibliothèque du Parlement fédéral était représentée à cette vente par M. Sylvain, un de ses bibliothécaires. Puisque l'occasion s'en présente, qu'il me soit permis de remercier ici sir Hector Langevin et l'hon. M. Caron, qui, à ma demande, acceptèrent et firent accepter par leurs collègues ma proposition de faire représenter la bibliothèque à cette vente. Nous avons profité de l'occasion pour combler des lacunes importantes et remplacer des absents. On sait que l'accès à la bibliothèque fédérale est des plus faciles. Beaucoup en profitent, d'autres en abusent pour lui faire des emprunts forcés, d'autres, hélas! pour mutiler les livres. Il y a quelques jours, on me faisait voir un ouvrage de médecine auquel on avait amputé—c'est le cas de le dire—une centaine de pages. Je plains les malades de ce féroce médecin, s'il les traite avec autant de délicatesse que nos livres de médecine.

Le nom du Dr O'Callaghan est bien connu en Canada. Ancien député du comté de Yamaska à la Chambre d'assemblée de la province de Québec, avant 1837, rédacteur du *Vindicator*, il fut mêlé, de la façon la plus active, aux événements de cette époque. Il était aussi bon écrivain que franc patriote. Je lisais tantôt son compte-rendu de la session de 1835-36, la dernière où il fut élaboré quelques lois avant l'Union; c'est un document rédigé avec une vigueur peu commune et une clarté qui manque souvent aux écrits de cette période de notre histoire. Il a mérité d'être reproduit en entier dans le *Canadian Portfolio*, journal publié avant 1837, à Londres, par M. Roebuck, dans les intérêts du Canada.

Après les malheureux événements de 1837, O'Callaghan passa aux Etats-Unis avec Papineau. Sa qualité de patriote canadien, de victime de la tyrannie anglaise, lui ouvrit toutes les portes à New-York. Son mérite lui conserva les amitiés qu'un accident lui avait valu. Dès ce moment, il dit adieu à la politique et se consacra soit à l'exercice de sa profession, soit à des travaux littéraires. Alors que M. Thiers était président de la république, il menaçait les Chambres françaises de retourner à ses chères études chaque fois qu'elles faisaient mine de ne pas se plier à sa volonté. O'Callaghan avait la même passion que M. Thiers pour l'étude, mais après 1837, jamais la politique ne lui apparut sous un jour assez attrayant pour les lui faire quitter. M. John Gilmary Shae, son ami et biographe, prétend qu'il lui répugnait de parler des événements auxquels il avait été mêlé en Canada, et que sa bibliothèque ne contenait aucun document relatif aux troubles de 1837-38. O'Callaghan a été l'historien du New-York ancien. Il a publié onze volumes de documents fort intéressants sur les premiers temps de la colonie. Il a révélé aux bibliophiles américains l'existence des *Relations des Jésuites*, dont il a réédité un certain nombre. L'opuscule qu'il a publié sur ce sujet a mis ces bouquins à la mode; ce fut pendant longtemps une vraie chasse aux *Relations*.

Au cours de ses observations sur les *Relations des Jésuites*, M. O'Callaghan avait commis l'indiscrétion bien innocente de dire qu'un collectionneur de New-York, M. Gallatin, possédait un certain nombre de ces fameuses raretés; et les bibliophiles de frapper à la porte de M. Gallatin, tant et si bien que celui-ci finit par s'impatienter. Le flot des visiteurs continuant, l'impatience se changea en colère contre O'Callaghan. Sur ces entrefaites, le savant bibliophile se présente chez le malheureux possesseur des *Relations*. On lui remet la carte du visiteur; en y lisant le nom d'O'Callaghan, il part d'une rage blanche, descend à son bureau hors de lui, et, avant que le brave O'Callaghan ait le temps de lui adresser la parole, il l'accable de re-

proches. L'historien resta stupéfait et se retire en disant: "J'avais beaucoup entendu parler de votre politesse. Je viens d'en voir un bel échantillon."

* *

La bibliothèque du Parlement fédéral a acheté quelques cents volumes à cette vente. Je voudrais dire ici un mot des plus précieux; mais cela m'entraînerait trop loin. Je me bornerai à jeter un coup d'œil sur quelques-uns, et cela au hasard.

Je trouve tout d'abord l'atlas des Indes Occidentales de Jeffrey, géographe du Roi, 1783. Cet exemplaire, qui a appartenu à Georges Washington, montre à sa première page un magnifique autographe du "Père de la République." La bibliothèque possédait déjà, du même géographe, son atlas *French possessions in America*. Un peu plus loin, je trouve un in-quarto bien intéressant, *The War*, IIe partie. C'est un journal hebdomadaire publié en 1812-13, à New-York, donnant une relation de ce qui se passait au théâtre de la guerre. Il va sans dire que le journal est écrit au point de vue américain, et que ses récits cadrent assez peu avec ceux de nos historiens. La bataille de Châteauguay n'est pas pour ce journal une victoire canadienne. Hampton ne voulait pas du tout livrer bataille aux Canadiens; ses opérations de ce côté n'étaient, dit le *War*, qu'une feinte pour occuper l'attention de sir Georges Provost et le retenir à Montréal. Cependant, le *War* a publié, quelques jours plus tard, le rapport officiel de l'adjudant-général Baynes, un officier anglais, sur la bataille, lequel réclame la victoire pour les Canadiens. Ce rapport donne le nombre de tués et blessés comme suit: tués, 5 soldats, 2 capitaines, 1 sergent et 13 blessés. Comme on le voit, la bataille n'a pas été meurtrière, mais elle n'en a pas été moins importante au point de vue des résultats. Ajoutons que le rapport de l'adjudant-général fait les plus grands éloges du colonel de Salaberry et des deux capitaines Duchesnay et Lamothé.

Un peu plus loin, le *War* laisse percer la vérité. Le général Wilkinson, qui commandait sous Hampton, se brouille avec son chef et l'accuse auprès des autorités, à Washington, d'avoir fait perdre par son impéritie la bataille de Châteauguay. On sait que les autorités américaines affectent de ne pas parler de cette bataille. Avec les documents que fournit le *War*, il sera facile de les forcer de rompre ce silence.

Mentionnons aussi le titre d'un ouvrage très rare: *The naval and military operations of England in America*, 6 volumes. C'est l'historique des guerres des colonies anglaises avec le Canada. L'ouvrage est de la plus haute importance. Il y a aussi une vingtaine de volumes sur les guerres de 1754, 1775 et 1812-13.

Non moins important est *The Journal of Governor Winthrop*, le premier gouverneur du Massachusetts, qui donne sur les premiers temps des colonies anglaises des détails qu'on ne saurait trouver ailleurs.

Il sera curieux d'étudier une série de pamphlets publiés à Philadelphie, quelques années avant la guerre de l'indépendance. On y épilogue à perte de vue sur la constitution anglaise, pour prouver au roi que le Parlement n'avait pas le droit de taxer les colons sans leur consentement et que les Anglais ne connaissent pas le premier mot de la grande charte.

Mais passons au Canada. Nous trouvons ici, en première ligne douze *Relations des Jésuites*, édition princeps. Le premier volume, petit in-12, a coûté la bagatelle de \$67; les autres ont été dans les prix doux, de \$12 à \$20. Ces nouvelles acquisitions portent à vingt-trois le nombre des premières éditions des *Relations des Jésuites* de la bibliothèque; il lui en manque encore un bon nombre, car elles sont au nombre de quarante. La bibliothèque de l'Université Laval et la bibliothèque Nationale de Paris, possèdent seules, nous assure-t-on, chacune une collection complète des *Relations*.

M. Sylvain a aussi acheté, à New-York, la série presque complète des ouvrages publiés sur le drame qui s'est déroulé au Nord-Ouest, en 1814. On sait que cette année, la colonie d'Ecosse fondée par lord Selkirk, fut attaquée par des employés de la compagnie du Nord-Ouest, et que, pendant la bataille, le gouverneur Semple fut tué. L'un des deux volumes dont nous venons de parler raconte cet événement; on l'attribue

au fils de lord Selkirk. L'autre est un plaidoyer signé : Firmin Boucher, accusé d'avoir trempé dans le meurtre du gouverneur Semple, et adressé à ses concitoyens. Il y a dans les tragiques événements de 1814 tout un sujet de roman. Avis à qui de droit.

Vous parlerai-je d'un vieil ouvrage latin, intitulé : *Chronicon Eusebii, Episcopi Cæsariensis, etc.* C'est la chronique des événements du monde, de 330 à 1600. Sous l'année 1509, il est fait mention de l'arrivée en France de sept Sauvages, amenés à Dieppe par le pilote Philippe Aubert. La chronique dit qu'ils venaient de Terre-Neuve. Citons un passage de ce curieux ouvrage :

« Année 1509.—Sept hommes sauvages sont amenés de cette île (Terre-Neuve) à Rouen avec leur canot et leurs armes. Ils ont le teint brun, les lèvres épaisses et leurs figures portent des marques bleues, ressemblant à des veines et dessinées depuis le milieu des oreilles en allant vers le menton. Leurs chevaux sont noirs et rudes comme les crins des chevaux. Ils n'ont jamais de barbe. »

Je me suis tellement attardé en route que je n'ai plus le loisir de signaler aux lecteurs de *L'Opinion Publique* plusieurs autres ouvrages.

Il me reste à exprimer ici un regret ; c'est qu'il soit si difficile de se procurer dans notre province des anciens ouvrages sur notre pays. Je ne parle pas des raretés, mais d'ouvrages remontant seulement à 1837. Nos libraires ne s'en occupent pas. Je ne connais que les messieurs Dawson—des bibliophiles aussi—qui ont quelque peu collectionné. Cependant, c'est une partie du commerce de librairie qui rapporte de jolis profits. Une question à nos amateurs pour terminer. Quel est le titre du premier ouvrage imprimé en Canada et l'année de sa publication ? Ce sera une façon de faire continuer par d'autres plus habiles ces notes sur les vieux livres.

A. D. DECELLES.

LETTRE DE FRANCE

PARIS, 31 décembre 1882.

Paris n'a pas changé d'aspect : il est toujours grand, toujours immense, il est gai et il est triste, l'on peut à volonté s'y ennuyer ou s'y divertir, s'y enrichir ou s'y ruiner, cela dépend des circonstances, de la société que l'on fréquente et aussi du quartier que l'on habite.

Paris a des faubourgs athées, des arrondissements religieux, des zones scientifiques, des jardins philosophiques, des carrefours bêtes et des boulevards spirituels. On y rencontre des hommes et des femmes d'une grande valeur, et aussi des sots en grand nombre : il faut de tout pour faire un monde ; sans les contrastes, une ville serait bien monotone. Sous ce rapport, Paris n'a rien à envier aux autres capitales ; c'est la cité par excellence des types impossibles, du matérialisme raffiné et de l'idéal le plus vaporeux.

Il y a longtemps que je connais ses arcanes et ses mystères, ses temples et ses dieux, et même ses déesses ; il y a longtemps que je me suis grisé à ses fêtes, à ses agapes populaires, à ses convulsions politiques et à ses triomphes.

Aussi, c'est en vain que Paris étale devant moi ses splendeurs ; rien de ce qui faisait battre mon cœur autrefois n'a la puissance de m'émouvoir.

Je lui trouve la même physionomie que jadis ; ses passages, ses trottoirs sont encombrés de la même foule, on me cahotte sur le même pavé et l'on me fait admirer de force les mêmes monuments dont je connais l'histoire depuis la cime jusqu'aux fondements.

Dans la brune échouée à demi, en face de ce *Pont-Neuf* où Henri IV, tête nue, sourit à son peuple, c'est *Notre-Dame* pour laquelle je me suis passionné, en compagnie de notre maître, Victor Hugo, il y a plus de vingt ans.

La *Madeleine*, avec son portique grec, n'est pas plus antique que lorsque les communards souillèrent son seuil et arrachèrent de l'autel son vénérable pasteur, l'abbé Deguerry, pour en faire un martyr.

Les deux tourelles de *Saint-Sulpice* sont toujours percées de ces petits jours qui les font ressembler de loin à deux clarinettes dirigées vers le ciel.

L'*Arc de Triomphe* attend encore, au bout des Champs-Élysées, qu'une grande victoire efface l'empreinte des pieds allemands qui l'ont profané en 1871.

La *Colonne Vendôme* m'a toujours fait l'effet d'une pièce de canon fondue par les Titans pour envoyer Jules Verne—excusez l'anachronisme—dans la Lune ou dans Jupiter.

Quand au *Nouvel Opéra*, c'est comme sous l'Empire, une magnifique pièce de pâtisserie ; il est vrai que les sept fameuses bacchantes de Carpeaux ont perdu leur blancheur marmoréenne, mais en revanche elles ont toujours l'air aussi ivres que lorsqu'elles furent exposées à cette place pour la première fois.

Si l'on descend des monuments à la fourmière humaine qui leur sert de cadre, on remarque avec peine que le peuple qui travaille n'a fait aucun progrès dans l'art de bien s'habiller : il s'affuble comme autrefois de

la disgracieuse blouse, cette livrée plébéienne, qui a tant fait gémir Théophile Gautier, à la fois ciseleur de vers et grand critique d'art.

Il me semble à moi, simple observateur, que, puisque la Chambre des députés a voté l'instruction obligatoire, elle devrait aussi, pour compléter son œuvre, décréter le paletot obligatoire ; est-ce logique ?

* *

La douceur de la température, compliquée de pluies abondantes, ont amené sur plusieurs départements français de désastreuses inondations. Lyon, notamment, est de nouveau à la merci des flots.

Les deux cours d'eau importants qui se rejoignent à son extrémité inondent ses places, emportent ses maisons et, finalement, dévastent les campagnes riveraines.

Malheureusement, la température est toujours aussi douce ; hier, j'ai cueilli une marguerite que je vous fais parvenir ; la pluie recommence à tomber ; on doit s'attendre à de nouveaux désastres. Que de ruines amoncelées, que de familles réduites à implorer la charité publique ! Puisse ce fléau redoutable arrêter les desseins criminels des anarchistes qui menacent la société de pillage et d'extermination. Combien aujourd'hui ils doivent se sentir petits en face de cette immense destruction !

* *

Au moment de clore cette lettre, j'apprends la nouvelle de la mort de Léon Gambetta, lequel a rendu le dernier soupir cinq minutes avant la première heure de la nouvelle année. Cet événement, que les républicains considèrent comme une calamité nationale, a rempli d'étonnement et d'émotion le monde civilisé. Gambetta n'avait que quarante-cinq ans.

Les causes de sa maladie ont été tenues secrètes par ses amis. Jusqu'au dernier moment, moi-même j'ai cru, comme tant d'autres, que sa blessure était le résultat d'une maladresse. Voici la vérité vraie sur l'origine de ce fameux coup de revolver :

Il paraît que ce pauvre Gambetta avait une maîtresse, connue sous le nom transparent de madame Léon, laquelle lui fit une visite le 27 novembre dernier, avec l'intention arrêtée d'obtenir de sa bouche une promesse de mariage. On dit que Léon Gambetta ne voulut rien promettre, ce qui, naturellement, mit sa maîtresse en fureur. Or, une femme en fureur qui possède un revolver chargé, n'est pas d'une agréable compagnie ; et le malheureux Gambetta a pu s'en convaincre à ses dépens, hélas !

Maintenant, il reste à savoir lequel des deux a pressé la détente de l'arme homicide ? il est évident que c'est la maîtresse outragée ; tout le fait supposer, tout l'indique ! Quand à la balle de ce fameux revolver, il est certain que, au lieu de frapper seulement la main de la victime, comme on a voulu nous le faire croire, elle est allée tout simplement se loger dans l'abdomen respectable de l'illustre tribun.

Quoiqu'il en soit, Gambetta est mort et bien mort, et tous les discours prononcés sur sa tombe n'y feront rien.

La France perd en lui son plus grand orateur et son plus grand homme d'état. C'est l'opinion du *Times*, de Londres, c'est la mienne aussi. Canadiens, malgré ses torts envers la religion, il faut lui pardonner, parce que c'était un grand patriote !

ANTHONY RALPH.

GUSTAVE DORÉ

Paul Gustave Doré, dont le télégraphe a annoncé la mort, il y a quelques jours, était né à Strasbourg, le 16 janvier 1833. Son talent précoce pour le dessin se révéla aux lycées de Strasbourg et de Bourg, où son père l'avait placé. A l'âge de onze ans, il publia ses premières lithographies. L'année suivante il vint à Paris et entra au lycée Charlemagne. En 1848 il publia ses premières séries de croquis. *Les travailleurs d'Hercule*, dans le *Journal pour rire*, pour lequel il continua toujours à dessiner. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a illustrés, on doit citer au nombre des principaux le *Journal pour tous*, les histoires drôlatiques de Balzac, les œuvres de Montaigne, le *Voyage aux Pyrénées*, de Taine, Chateaubriand, Don Quichotte, le *Paradis perdu*, de Milton, la Bible, l'*Idylle des rois*, de Tennyson, et les fables de La Fontaine.

Ses principales peintures sont *Deux mères*, l'*Alsacienne*, *Carto et Française de Rimini*, les batailles de l'Alma et d'Inkermann, la Chute des anges rebelles, une salle de jeu à Baden-Baden, le *Néophyte*, le *Triomphe du christianisme*, et *Jésus-Christ quittant le prétoire*.

Pas un nom dans les annales de l'art moderne n'est aussi connu que le sien, et aucuns travaux artistiques ne sont probablement compris aussi imparfaitement que les siens. On reconnaît la puissance prodigieuse et la merveilleuse versatilité de son imagination, mais cela n'empêche pas que ses productions, spécialement ses croquis au crayon, ne soient pas goûtés chez le peuple.

SUR LE THÉÂTRE

Raoul est venu à Paris avec sa petite moustache noire sous le nez et son diplôme de bachelier dans la poche. Porté là par l'argent de son père, il s'y maintient, grâce à l'argent de son père. *Ce banquier*, donné par la nature, s'est montré généreux. Son client, pour lui plaire, a pris son inscription à l'école de droit ou de médecine ; il est censé suivre les cours, obtenir des succès, préparer son avenir, et le *rien* double ses sacrifices et envoie plus d'argent. Mais voilà qu'un jour, Raoul rencontre dans un salon quelconque une Marguerite quelconque. Il s'en éprend, se bat en duel à son sujet, fait couler entre ses doigts les allocations de son père, ne paraît devant ses professeurs que pour se faire *valier* et perd aux pieds de sa mie le souvenir de sa mère et de son village. Pendant ce temps-là, la renommée aux cent bouches va porter à la famille la poignante vérité. Le père arrive inquiet. Il voit Marguerite, il est terrassé par ses charmes et son dévouement, et, après s'être humilié devant elle, il pardonne à son fils cette peccadille, ou mieux, il se fait pardonner à lui-même son incartade. Un mariage s'ensuit et une lune de miel sans couchant se lève et luit sur les nouveaux époux.

Tel est, sur cent drames représentés de nos jours, le thème obligé de quatre-vingt-dix, et c'est là ce qu'on appelle la *morale* du théâtre moderne. Mais, en bonne vérité, que peut-on trouver de moralisateur dans une intrigue pareille ? Un microscope à la main, j'ai beau regarder et regarder encore, le fait est que je n'y vois rien de tel.

Une scène du quartier latin, c'est bien vrai, est faite pour inspirer du dégoût ; mais elle n'aura ce résultat que sur les âmes nobles et maîtresses de leurs passions. Sont-ce des personnes telles qui vont d'ordinaire au théâtre ?

Une scène de famille, pendant laquelle une mère pieuse se lamente, une jeune fille, privée de sa dot, se désole et un père ruiné s'irrite, a bien quelque chose d'émouvant. Mais, en face de la faiblesse du père, de l'indulgence de la mère et de l'intervention plus généreuse que réfléchie de la sœur, le jeune homme se promet, dans le même cas, la même impunité, et le père de famille se dit tout bas la dernière excuse que lui suggère sa propre lâcheté : *après tout, il faut que jeunesse se passe*. Demain, victime de la même ingratitude et de la même folie, il fera ce qu'a fait le père de Raoul aux applaudissements de la salle.

Quant aux autres scènes, n'en parlons point. Il nous suffit d'en voir esquissés à grands traits les sentiments et les péripéties. L'amour, certes, est une noble passion ; il est pour le cœur ce qu'est le rayon de soleil pour la fleur qui vient d'éclorre. Il lui donne vie, couleur, beauté. Mais l'amour tel, c'est l'amour vrai, sincère, désintéressé, fondé sur la vertu, c'est l'amour raisonnable, en un mot ; et non cet amour de romans qu'un souffle fait naître et qu'un souffle plus léger encore fait mourir. Et lequel de ces deux amours est peint sur le théâtre moderne ?

Et ces duels, et ces violences, et ces mots aigre-doux, inséparables, on dirait, de l'amour en nos jours, les croit-on de nature à élever le sentiment moral, le ton et même la politesse de notre société ? A qui l'oserait prétendre, je dirais : lisez un roman de chevalerie, ouvrez vos yeux sur le roman de la vie des habitués du théâtre, et comparez. Au moyen âge, ils n'avaient pas de théâtres !

Un autre défaut grave du théâtre moderne, c'est la tendance bien marquée que montrent ses *fournisseurs* les mieux achalandés vers la réhabilitation du vice. Vingt-cinq pièces en vogue sur vingt-sept parcourues des yeux ne m'ont pas montré d'autre but avoué ou malicieusement couvert. Tant il est vrai que le peuple n'est pas plus sage aujourd'hui que le peuple-roi prosterné aux pieds de la déesse Raison, que les rois peints, sous des couleurs si noires, par les journaux boulevardiers de tous les pays ! Car le peuple s'amuse de ses spectacles ; il n'en veut pas d'autres et on le sert à souhait, sans songer hélas ! malgré la triste expérience faite dès longtemps par le monde, que la boue conduit au sang et y conduit infailliblement.

Que Vénus règne encore sur notre théâtre et qu'elle y règne à l'exclusion de tout autre, les titres seuls des pièces suffiraient à le prouver. Bien des fois, j'en suis sûr, la jeune fille a rougi aux seuls noms de drames et de comédies, pourtant objets d'appréciations flatteuses. Pour ma part, je trouve la police bien trop indulgente sous ce rapport, et il est des affiches illustrées à tous les coins de nos rues, même au Canada, que je voudrais voir déchirer au nom du respect dû à la femme et à l'enfant et dans l'intérêt des bonnes mœurs.

Je n'irai pas plus loin sur cette voie toujours délicate à parcourir ; je ne parlerai pas des costumes, gestes et manières des acteurs et actrices : on m'accuserait de réalisme. Je me contenterai de poser quelques questions. Est-ce que la gaze transparente, dont la police s'accommode si aisément, rend le déshabillé des artistes moins répugnant à la pudeur, je ne dis pas de chrétiens, mais d'hommes civilisés ? N'arrive-t-il jamais, ou plutôt n'est-ce pas un fait commun au théâtre, que



LE CARNAVAL À MONTRÉAL—LE PALAIS DE GLACE

le mal devant lequel s'est arrêté l'auteur de la pièce, y est mis par les acteurs ? et si, chose rare ! l'auteur et les acteurs oublient d'assaisonner ainsi la pâte, les spectateurs ne se chargent-ils pas toujours de le faire sans retenue ? Enfin, l'art, le bon goût, le sens de la politesse n'ont-ils pas souvent tout autant à se plaindre d'une représentation que la morale elle-même ?

Sous le rapport moral, notre théâtre n'est guère meilleur que le théâtre païen. Si nous n'avons plus les spectacles sanglants du cirque, nous avons les spectacles démoralisants du théâtre, et sur notre scène moderne, un orgueil plus que païen, un patriotisme païen, la haine, la vengeance et la volupté s'offrent aux applaudissements d'un peuple baptisé comme ils s'offraient à ceux des païens de Rome et du Bas-Empire.

Il y a plus. Sans doute, les païens ne traitaient pas toujours leurs dieux avec beaucoup de respect. Mais en somme, leurs dieux le méritaient bien : ils étaient tous plus ou moins voleurs, adultères, assassins, trompeurs.

Mais, comment des chrétiens, qui croient à la divinité de leur religion, peuvent-ils encourager des désordres semblables ? Et cependant, *flens dico*, ne serait-ce que pour faire sonder les plaies de notre société ? il n'est pas rare que J.-C. lui-même ne reprenne, au milieu des huées d'une multitude dite chrétienne, le manteau de pourpre et le roseau dont Hérode s'était plu à l'affubler par dérision.

Il est raconté dans l'histoire, qu'en voyant les Romains courir au théâtre, les enfants de la Forêt-Noire, se disaient les uns aux autres dans leur bon sens et leur simplicité : Eh quoi ? les Romains n'ont donc ni femmes ni enfants, qu'ils ont dû avoir recours à ces plaisirs artificiels ? *Romani ac si filios et ueros non haberent, has excogitare non voluptates !* Quels barbares se poseront la même question sur les ruines fumantes de notre civilisation corrompue ? Viendront-ils du Nord ? viendront-ils du Sud ? Surgiront-ils au milieu de nous ? Ils arriveront sûrement et nous rappelleront nos devoirs à l'égard de la famille que le théâtre fait désertir, à l'égard de la société qu'il scandalise et ruine et à l'égard de l'Eglise qu'il bafoue et qu'il moque.

En attendant, Dieu ne semble-t-il pas avoir fait le feu le ministre de ses vengeances ? Dans la seule année 1881, l'Europe a vu vingt (20) théâtres, grands ou petits, écrasés sous leurs ruines toute une hécatombe de victimes humaines. L'année 1882 en a augmenté le nombre et 1883, à peine commencé, a déjà payé son tribut. Ces avertissements seront-ils compris ? J'aimerais à le croire, mais je crains fort qu'on ne fasse comme au conseil communal de Venise et qu'on ne réponde en ricanant : *le feu peut s'empêcher et non le scandale.*

On ne se rit pas impunément de la justice divine !

GIULIO.

LA FRANCE

L'attention du monde se fixe de nouveau sur la France, non comme cela arrivait jadis, pour contempler l'éclat de sa gloire, mais pour déplorer les stériles agitations de la politique.

Les événements se précipitent dans ce malheureux pays ! Que de coups de foudre et de surprises depuis un mois ! La mort de Gambetta, le seul grand homme de la République, disait un journal ; la mort du général Chanzy, qui était le bras, le sabre de la République, si Gambetta en était la tête. Le télégraphe nous a aussi signalé une tentative avortée du coup-d'état du prince Napoléon, laquelle n'aura eu d'autre résultat que de le faire chasser de France, avec les princes d'Orléans. Il a été question aussi d'un complot légitimiste qui aurait été dirigé par M. de Charette. Il ne faut accepter les récits de la conspiration royaliste que sous bénéfice d'inventaire. Enfin, la chute du cabinet Duclerc est venu mettre le comble à l'inquiétude. On se demande déjà quel sera le successeur de son successeur, le cabinet Ferry-Fallières, tellement l'on est persuadé que l'héritier de M. Duclerc ne fera que passer—comme ses devanciers.

Joli commencement d'année, n'est-ce pas ? Les inquiétudes des amis de l'ordre sont plus que justifiées.

LE CARNAVAL A MONTRÉAL

Succès complet ! Ces fêtes ont dépassé toutes les espérances. L'organisation, ce qui n'était pas chose facile, fait honneur aux membres du comité. Le carnaval de 1883 fera époque ! Les étrangers qui ont visité notre ville, ceux des États-Unis sont les plus nombreux, se rappelleront longtemps, sans doute, les quelques jours qu'ils ont passés au milieu de nous.

Le palais de glace, que nous reproduisons dans nos illustrations d'aujourd'hui, peut être appelé le monument du carnaval. Il représente si bien le caractère qu'on y a attaché ! Le soir, illuminé à la lumière électrique, le monument a l'apparence d'un palais de féerie.

Le palais de glace demeurera populaire, surtout parmi tous les visiteurs étrangers qui nous ont honoré de leur présence.

LA CORDE A VIRER LE VENT

Lorsqu'un enfant pleure, on se chagrine de quelque façon, ses parents lui promettent des cadeaux : un rien tout neuf, un quartier de la lune, la corde à virer le vent.

Ce dernier jouet excite l'imagination des enfants, qui finissent par comprendre que l'on se moque d'eux.

Hé ! si je vous disais que la corde à virer le vent est trouvée—que l'on connaît la manière de s'en servir !

Dans les contes de Perrault il y a des fées qui éclairent soudainement une chambre rien qu'à toucher le mur avec leur baguette. Cette chose impossible nous l'avons : le gaz.

Les Mille et une Nuits parlent de chevaux qui franchissaient dix lieues en quelques minutes. On s'en est amusé longtemps. Nos locomotives rendent ce rêve praticable.

Une flotte, guidée par un Génie, brave le vent, la marée et le courant des fleuves. Qui donc croirait à cette merveille ? Nos bateaux à vapeur répondent.

Les sorciers se parlaient à des distances fabuleuses. Quelle folie ! Pardon—le télégraphe électrique et le téléphone n'en font pas moins.

Par la volonté d'un être surnaturel, un sac d'argent se trouvait transporté dans un autre pays. Est-ce assez extravagant ? C'est un conte à dormir debout. Mais non ! Ce matin, nous avons versé mille piastres à une banque d'Ottawa, et deux heures après la somme était comptée à Londres en échange de notre billet d'à cette même minute.

Partant pour l'armée un jeune homme se regarde dans la fontaine qui coule devant la maison paternelle. O surprise ! sa figure y reste imprimée ! La poésie a de ces tours de force, dites-vous. Bah ! la photographie opère le miracle pour trente sous.

Je causais hier avec mon ami Wiggins, le prophète, et il me disait que la corde à virer le vent n'est pas un vain jeu de l'imagination. J'ai prédit de violentes tempêtes maritimes pour les premiers jours de février et de mars, dit-il, parce que les calculs de ce genre sont possibles à présent. N'est-ce pas être maître des vents que de les connaître ? Chacun peut en faire usage ou les éviter une fois averti. Encore une rêverie des poètes qui devient réalité.

On a dressé des cartes représentant les courants atmosphériques, leur fixité, leurs fluctuations, l'étendue de leurs forces ; on a étudié l'origine de ces courants, même de ceux qui sont les plus irréguliers—les cyclones, par exemple. Des observatoires, placés sur différents points du globe, sont reliés entre eux par cette communication instantanée et réellement merveilleuse : le télégraphe électrique.

Une poussée de l'air part des Montagnes-Rocheuses ; elle traverse le Nebraska, l'Iowa, l'Illinois, la Pennsylvanie, New-York, le Massachusetts ; partout sur son passage elle est signalée. La courbe qu'elle décrit est calculée, comme aussi la vitesse de sa marche. Les ports de l'Atlantique où elle doit frapper en reçoivent avis. Plus que cela, on prévient l'Angleterre ou la France, ou l'Espagne, selon le cas. A l'heure dite, elle arrive dans les havres lointains où on l'attend. Deux mille lieues n'ont pas épuisé ses forces—mais l'homme est sur ses gardes : les navires se tiennent à l'abri. Les appareils de sauvetage sont préparés pour aller au secours de ceux qui parcourent la mer et qui n'ont pu être prévenus à temps. Le vieil Homère n'a jamais songé à ces étonnants travaux.

L'automne dernier, il a péri vingt bâtiments sur les côtes de Normandie, à l'heure indiquée, deux jours auparavant, par le télégraphe. On avait eu le tort de mépriser l'avis et de laisser sortir les marins des ports.

La précision des calculs est si grande que les gens de terre peuvent dire au juste où passe, à un moment donné, la rafale des vents et quels sont les navires éloignés qui luttent contre elle, car on suit facilement sur la carte la ligne des vaisseaux en voyage. Ceux-ci résistent toujours mieux en pleine mer que dans le voisinage des côtes, aussi en est-on arrivé à définir la position de ceux qui courent le plus de danger et on leur porte assistance à l'annonce du moindre retard.

Dans la région des cyclones, des flottes entières ont pu échapper à des désastres jadis inévitables.

Chaque fois que je pars en voyage, je consulte la pancarte affichée à Ottawa par les soins du gouvernement. Ce tableau ne m'a jamais trompé.

Ainsi, votre bâtiment est en partance. Le télégraphe signale une tempête pour le lendemain, sur tel ou tel point de la route que vous allez suivre. Voyez si vous pouvez mettre à la voile immédiatement où s'il vaut mieux attendre. J'appelle cela : tirer la corde à virer le vent.

Mais la science va plus loin : elle prévoit l'origine des tempêtes. Les unes ont une certaine périodicité qui permet de les saisir en quelque sorte dès leur naissance. D'autres sont le produit de phénomènes tels que la pluie, la neige, la chaleur du soleil. On arrive à combiner ce jeu des éléments et à deviner leur résultat.

Sur les mers et sur les continents, il y a des endroits

particulièrement fréquentés par les trombes, les tourbillons, les ouragans, grains, et autres courants d'air plus stables dans leur marche. Les comprendre et en tenir compte est chose essentielle. Suivant les saisons ces forces changent de caractère. Les navigateurs savent cela—néanmoins, ils n'ont jamais possédé, avant aujourd'hui, les moyens préventifs que la grande étude met à leur disposition. Bientôt, l'expérience acquise de cette manière sera réduite en théorie, et les navires emporteront sur l'Océan la lettre écrite de cette nouvelle science. Le matelot aura sous la main la corde à virer le vent.

BENJAMIN SULTE.

LA LANGUE FRANÇAISE

Nous avons assisté, mardi de la semaine dernière à la séance du Conseil Législatif, et nous avons constaté avec plaisir que l'honorable président de cette Chambre a compris, lui aussi, qu'il était temps de faire disparaître du langage parlementaire ces expressions baroques qui ne veulent rien dire, ou ces monstrueux anglicismes qui résonnent si souvent à nos oreilles. Par exemple, il ne dit plus *second*, en parlant d'une proposition, mais bien *appuyer*, et c'est la véritable expression, quoi qu'on en puisse dire.

Secunder s'emploie dans le sens d'aider, de servir quelqu'un dans un travail, de favoriser, de servir de second dans un duel (pris dans ce sens il n'est guère usité ; on se sert du mot témoin) et de servir de second dans une partie de paume. Voilà dans quel sens *secunder* peut être employé.

Maintenant, ouvrons de nouveau *Bescherelles*, que nous venons de consulter, et voyons la signification de *appuyer*. Ce verbe a plusieurs significations ; en les parcourant les unes après les autres, nous trouvons *appuyer une demande*, APPUYER UNE PROPOSITION. C'est bien là le cas qui nous occupe, et nous avons raison de condamner l'emploi de *secunder* (dans le langage parlementaire) dans le sens de *appuyer*.

Nous félicitons le président du Conseil de donner ce bon exemple : de parler français même en Chambre.

Un honorable membre du Conseil législatif a voulu se récrier contre l'emploi du verbe *appuyer* par l'honorable président. Il a prétendu que le verbe *secunder* exprimait mieux ce qu'on voulait dire, et il a ajouté ensuite que c'était une expression dont on se servait depuis un temps immémorial, et qu'il fallait par conséquent continuer d'en faire usage.

Nous avons déjà prouvé l'inexactitude de la première proposition. Quant à la seconde, nous répondrons par un argument *ad hominem* : Vous voulez vous servir de l'expression *secunder*, parce que ce verbe se trouve depuis longtemps dans les procès-verbaux de vos délibérations. C'est très bien. Mais pourquoi avez-vous fait disparaître une foule de tournures—vraiment heureuses ! qu'on lisait dans ces mêmes procès-verbaux il y a quelques années ? Par exemple : *l'Orateur prend la chaire ; la Chambre vote la concurrence dans le bill, etc.* On répondra peut-être : Mais, ces expressions sont insupportables ! Pensez-vous que *secunder*, dans le sens d'*appuyer une proposition*, soit plus conforme aux règles de notre belle langue française ? Nous ne le croyons pas, et nous pensons être dans le vrai.

Encore une fois, que nos compatriotes ne négligent aucune occasion de parler le français correctement en Chambre, et bientôt la discussion ne sera plus émaillée de ces mille et une expressions qui attirent si souvent un *doux* sourire sur les lèvres de l'auditeur.

Nous félicitons encore une fois les présidents de nos deux Chambres d'avoir pris l'initiative de cette importante innovation dans le langage parlementaire de notre province.

C. E. R.

LE GRAND CONCOURS DE COIFFURE

(Voir gravure)

Un grand concours international de coiffure a eu lieu à Paris, le 7 novembre dernier.

Ces fêtes de la mode ont pour but et pour résultat d'initier les coiffeurs de la province et de l'étranger à la mode de Paris qui règne toujours incontestablement et ce qui concerne surtout la toilette des dames. Aussi, l'empressement est grand de tous côtés, et le spectacle a été intéressant à divers points de vue.

C'était une véritable solennité que cette fête tout à la fois parisienne, professionnelle et artistique, organisée par la Chambre syndicale de l'industrie des cheveux, qui comprend, outre les négociants importateurs et exportateurs, posticheurs, etc., tout ce qui a un nom dans la coiffure. Le concours dont nous entretenons nos lecteurs, et auquel sont consacrés les beaux dessins de M. Renouard, s'est tenu au cirque des Champs-Élysées.

La salle, déjà fort belle, modifiée pour la circonstance par l'adjonction d'un immense plancher, offrait un coup d'œil féerique.

Eclairée de mille feux, ornée de superbes plantes

fournies par les serres de la ville de Paris, rehaussée de tapis, de tentures, elle présentait à la vue une grande estrade portant deux grandes tables, autour desquelles étaient les modèles, jeunes femmes charmantes sur la tête desquelles les artistes capillaires édifiaient leurs plus nouvelles créations ou les reproductions des modes disparues et classiques, car il y a, dans la coiffure, des époques et des styles parfaitement déterminés et enseignés, d'âge en âge, par les maîtres à leurs élèves !

Cette fête, divisée en quatre parties, comprenait :

1o. Un concours pour les coiffeurs de l'étranger et de la province, dont les lauréats ont été MM. Schneider, de Cologne ; Tessier, d'Angers ; Stajano, de Naples.

2o. Un concours pour les ouvriers coiffeurs de tous pays, qui a donné les résultats suivants :

Prix d'honneur, Ch. Wuest, de Paris ;

1er prix, Capellen, de Londres ;

2e — Savary, de Paris ;

3e — Burnand, de Paris.

3o Le concours parisien pour les coiffeurs de Paris seuls :

1er grand prix, M. Perrin ;

2e — M. Normand.

4o. L'exécution par les maîtres parisiens, ceux qui composaient en partie le jury, de splendides coiffures modernes et de styles divers. Voici l'énumération des principales : transformation d'une brune en blonde au moyen d'un postiche nommé universel, par M. Auguste Petit, coiffure excessivement coquette et d'un goût parfait. — Pierrette 1789, exécutée avec un savoir remarquable et une connaissance exacte des styles, par M. Dondel (ces deux savantes compositions sont reproduites en fac-simile par notre habile dessinateur). — Coiffure-mode très jolie, par M. Philippe. — Coiffure Princesse de Lamballe, par M. Cuverville, fort bien réussie. — Une Bacchante superbe, par M. Nissy. — Une Marie-Antoinette, par M. Émile, et d'autres coiffures par MM. Loisel, Ollivier, etc.

L'industrie des cheveux, la fabrication des coiffures, est d'essence absolument française et surtout parisienne. Elle fait un chiffre d'affaires qui se compte par millions. Elle est beaucoup plus importante qu'on ne croit, et contribue pour sa bonne part à la réputation de goût et d'élégance de nos Parisiennes qui se répand partout. A ce titre, elle méritait toute notre attention.

Un bal fort bien ordonné a complété cette fête charmante, qui a laissé les meilleurs souvenirs.

LE GÉNÉRAL BOULANGER

Un de nos concitoyens étant allé rendre visite au général Boulanger, pendant son dernier voyage en Europe, a reçu du sympathique officier-général, dont le séjour parmi nous a laissé de si bons souvenirs, la lettre suivante qu'il nous a été permis de reproduire :

Paris, le 10 janvier 1883.

Cher Monsieur,

En vous faisant l'accueil pour lequel vous croyez devoir particulièrement me remercier, je n'ai fait qu'obéir à un sentiment de vive sympathie, auquel s'associe le souvenir de la cordiale hospitalité que j'ai reçue à Montréal. Aussi serais-je toujours heureux des circonstances qui me permettraient de rappeler aux Canadiens-Français, les sentiments d'affectueux dévouement que je leur garde, vous priant, aujourd'hui, de vouloir bien vous charger de leur en transmettre l'expression

En vous renouvelant l'assurance de mon sincère attachement, je vous prie, cher monsieur, d'agréer l'hommage de mon entier et bien affectueux dévouement,

GÉNÉRAL BOULANGER.

Nous prions M. le général Boulanger de croire à la réciprocité des sentiments affectueux qu'il nous témoigne, et à la reconnaissance des Canadiens-Français pour tous ceux qui, comme lui, s'intéressent de l'autre côté de l'Océan à nous et aux nôtres.

(Courrier de Montréal.)

CHOSSES ET AUTRES

M. Gagnon, le candidat libéral, a été réélu à Kamou-raska par une majorité de 51 voix.

L'honorable M. Georges Couture vient d'être élu, pour la onzième fois, maire de la ville de Lévis.

L'*Etendard* a publié son numéro prospectus. Journal de grand format et bien imprimé. Son prospectus est signé par l'honorable M. Trudel.

Le curé de Coaticooke, M. l'abbé Lussier, décédé récemment, a légué sa fortune (une assurance de deux mille piastres sur sa vie) à sa paroisse pour aider à y construire un couvent.

Le nom de Mgr Perraud, évêque d'Autun et membre de l'Académie française, est mis en avant pour le siège archiepiscopal de Bordeaux, devenu vacant par suite de la mort récente de Mgr Donnet.

Les agitateurs irlandais Davitt, Healy et Quinn ont été condamnés à donner des sûretés de leur bonne conduite à l'avenir, ou à aller passer six mois en prison. Le tribunal leur a accordé une semaine pour trouver des cautions.

L'ex-impératrice Eugénie, qui était rentrée à Paris, où elle est allée rendre visite à la princesse Mathilde, femme du prince Jérôme, est repartie pour l'Angleterre. Elle a déclaré elle-même que son voyage n'avait aucun caractère politique.

La presse parisienne a, cette année, un représentant attitré dans la galerie des journalistes à l'assemblée législative de Québec. Ce représentant est M. Foursin Escande, qui représente ici le *Moniteur Universel* et les autres journaux du groupe Dalloz.

L'an dernier, on a dépensé \$60,000 pour les travaux sur les chemins de colonisation, soit pour les ouvrir, soit en frais de réparation ou d'entretien. Près de 500 milles de ces chemins ont été achevés, et des ponts, formant une longueur totale de 9,000 pieds, ont été construits.

M. Abraham Lesieur Désaulniers, doyen du barreau des Trois-Rivières et ex-député du comté de Saint-Maurice à la Chambre locale, est décédé il y a quelques jours. M. Désaulniers s'est éteint dans sa 62ème année. Jusqu'au temps de sa dernière maladie, il avait été un collaborateur assidu à la presse canadienne.

Les funérailles des victimes de l'incendie de Milwaukee ont eu lieu jeudi dernier. Toutes les affaires étaient suspendues. 23 cadavres ont été portés aux églises protestantes et 20 aux églises catholiques.

Un comité s'est formé pour recueillir les fonds nécessaires à l'érection d'un monument en mémoire de ces infortunés.

Le grand bal donné jeudi dernier par l'honorable M. Langelier a été un véritable succès. Le *Musil Hall*, où il a eu lieu, avait été magnifiquement décoré pour la circonstance. Plus de mille invitations avaient été lancées et environ 800 personnes les ont acceptées. Les toilettes des dames étaient splendides. La musique du 8em bataillon (*Royal Rifles*) a prêté son concours.

D'après les comptes publics supplémentaires pour la province de Québec, indiquant le montant des recettes et dépenses du 30 juin dernier au 1er janvier, on constate que le montant des recettes est de \$3,302,215,05, y compris la balance de \$370,172 en caisse le 1er juillet, et le montant des dépenses de \$2,827,937,45, ce qui laisse en caisse une balance de \$474,275.

La dernière malle française est pleine de détails sur la mort et les funérailles de messieurs Gambetta et Chanzy. Le général Chanzy, comme on le sait, a été trouvé sans vie le matin, dans son lit, par le valet qui avait l'habitude de lui servir son café. Coïncidence touchante : pendant que le général était ainsi trouvé mort par les personnes de sa maison, ses deux filles étaient à la messe !

Les changements suivants ont eu lieu dans la députation à Québec depuis la dernière session :

M. Archambault remplace M. Lalonde ; M. Beauchamp succède à M. Champagne ; M. Blanchet est devenu ministre ; M. Bernatchez a obtenu le siège de M. Fortin ; MM. Gagnon et Houde ont perdu leurs sièges ; M. Leblanc remplace M. Loranger, nommé juge ; MM. Martin, Mousseau et Nantel ont remplacé MM. Riopel, LeCavalier et Chapleau.

On s'occupe de plus en plus à Dublin de recherches pour retrouver les assassins de lord Cavendish. Les prétendus aveux de plusieurs insensés ont mis les autorités sur le gril et elles n'épargnent aucune peine pour arriver à leur but.

Toutes les démarches entreprises jusqu'ici ont établi une chose, c'est que les assassins appartiennent à une association dont les membres ne se connaissent pas et qu'il sera presque impossible de reconnaître les véritables coupables, si jamais on parvient à les arrêter.

Le gouvernement a cédé le terrain pour la construction du nouvel hôtel sur la terrasse Frontenac, à Québec. Les plans de l'édifice devront être approuvés par le lieutenant-gouverneur de même que les matériaux qui seront employés dans la construction. Celle-ci devra commencer au premier juillet 1883 pour se terminer deux ans plus tard.

L'hôtel sera connu sous le nom de Château Saint-Louis.

Les entrepreneurs devront remettre au département des travaux publics, la pierre qui porte le chiffre 1647 et la croix de chevalier de Malte, de M. de Montmagny, placés dans le mur adjacent au vieux château.

On a réclamé aussi les médailles, pièces d'argent ou autres articles portant des inscriptions que les ouvriers pourraient trouver dans les murs du vieux château ou sur le terrain avoisinant.

NOTES COMMERCIALES

(Du *Moniteur du Commerce*)

On vient de découvrir des mines d'or très riches dans l'Alaska.

La tonte des laines en Californie, a donné, en 1882, 15,000,000 de livres de moins qu'en 1881.

En 1882, les chemins de fer de New-York, à voies élevées, ont transporté 88,137,912 voyageurs.

La demande pour les bois est si forte en ce moment, que les scieries de Stoney Point travaillent nuit et jour.

Le Canadian Pacifique a transporté l'an dernier 355,441 passagers et 109,164 colis de bagage sans perte ni accident.

Les réceptions de grains dans les dépôts du Nord-Ouest sont considérables et les exportations vers l'Est le sont également.

Les fermiers de l'Illinois se proposent de tenir en réserve leur beurre de la prochaine saison afin de faire monter les prix.

D'après le professeur Dawson, les mines de charbon des rivières Bow et Belly, peuvent facilement être exploitées et fournir du charbon au Nord-Ouest pendant de longues années.

Des constructeurs de bateaux de Peterborough, Nouveau-Brunswick, ont en ce moment sur chantier sept brigantines de 350 tonneaux, commandées par des négociants de la Nouvelle-Zélande.

Lorsque les travaux du Canadian Pacifique s'arrêteront, pour la saison, la voie sera terminée jusqu'à un point situé à cinquante-cinq milles à l'Est de la rivière Saskatchewan.

M. Louis Gendreau, de Saint-George, Beauce, a vendu la moitié de ses intérêts dans les moulins de Jersey, pour la somme de \$18,000 à M. O.-L. Rhéaume, de Sainte-Ursule.

Suivant les lois de l'Illinois, toute personne qui s'empare du journal déposé le matin à la porte d'un abonné, est passible d'une amende de \$100. Cette loi a dû bon.

En décembre 1882, les exportations de Montréal se sont élevées au chiffre de \$500,000, soit sur celles du même mois en 1881 une augmentation de \$164,000.

Le verger de pommiers le plus considérable du monde entier, a 300 acres de superficie et contient 30,000 arbres. Il est situé à Hudson, Etat de New-York et est la propriété de M. R. McKinstry.

MM. le Dr Robitaille et J. B. Dubeau, ayant donné leur démission de directeurs de la banque Nationale, ont été remplacés par MM. P. Galarneau et W. Baby, à la dernière assemblée qui a eu lieu à Québec.

A Birmingham, Angleterre, la police a opéré chez un fabricant de conserves de viandes, en boîte, 352 quartiers de viande de cheval, en partie décomposée et une quantité considérable de bœuf et de porc, provenant d'animaux malades et impropres à la nourriture. La punition a été proportionnée à l'offense.

Les recettes du trafic du Pacifique Canadien se sont élevées du 1er janvier au 30 novembre 1882 à \$2,304,363. Au 1er décembre 1882, il avait été vendu, 6,232,640 acres de terre, sur les ventes desquelles il avait été perçu \$3,771,000. Cette somme encaissée a servi à retirer et à amortir une somme égale des bons hypothécaires issus au montant de \$20,000,000. La balance due sur les ventes faites est suffisante pour effectuer le remboursement des \$13,317,000 de bon retirés.

Saint-Hyacinthe progresse tous les jours. La nouvelle fabrique de tricots et de bonneterie a commencé ses opérations et emploiera environ cent cinquante personnes. M. Louis Côté s'installe dans sa nouvelle fabrique de chaussures, plus grande et mieux outillée encore que l'ancienne. On construit en ce moment une fonderie et des ateliers de de mécanicien qui donneront de l'ouvrage à soixante hommes ; enfin, au printemps on réparera la grande usine de lainage dont on améliorera à la fois la construction et l'installation.



LA FIÈVRE DE L'INSPIRATION



PRÉLIMINAIRES

PARIS. — LE CONCOURS INTERNATIONAL DE COIFFURE AU CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES



LE TRIOMPHE



L'EXAMEN DU JURY

PARIS. — LE CONCOURS INTERNATIONAL DE COIFFURE AU CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

A MADEMOISELLE MARGUERITE D...

Fénelon

VARIATIONS SUR LES RECITS

Sans être ma cousine,
Ni moi votre cousin,
Vous fûtes ma voisine
Et moi votre voisin.

Votre voisin de table,
Je semblais un hibou,
Plus ou moins véritable,
A côté d'un bijou.

D'un bijou qui scintille
Comme l'étoile aux cieux !
Qui vous mit, jeune fille,
A diner près d'un vieux ?

Près d'un vieux, c'est étrange !
Il fallait réclamer,
Je fus charmé par l'ange,
Il me faut l'affirmer.

D'affirmer vite et vite,
Ne me dites pas non !
Fleurette Marguerite
Vous a donné son nom.

Ce nom me semble un charme !
Comment vous le prouver
Sans faire aucun vacarme ?
Certes, j'en vais rêver.

Rêver ? Mieux vaut écrire,
Chanter un nom si doux :
Demander un sourire ;
Mais vous, le voulez-vous ?

Le voulez-vous ? sans doute ;
Alors qu'on vient du ciel,
On répand sur sa route
Et des fleurs et du miel.

CH. PEROTTE DESLANDES.

ENVERS ET CONTRE TOUT

PAR

ANDRÉ GÉRARD

SECONDE PARTIE

III

(Suite.)

Une rougeur ardente couvrit les joues de Mina, et un pli de dégoût creusa sa lèvre.

— Tout ça, continua la vieille, c'étaient des menteries, mais Mme Louise, qui vivait dans une petite maison près de Paris, osant à peine sortir, n'y allait pas voir. Vlà deux ans, donc, M. de Matigny lui annonça qu'il allait partir avec son oncle pour un grand voyage, que pendant ce temps il lui parlerait d'elle et de l'enfant, et qu'il espérait peu à peu obtenir son consentement pour leur mariage. De ce consentement il ne pouvait se passer, sans quoi il serait déshérité. Il dit aussi que pour des raisons il n'écrirait pas directement ; un ami qui était dans le secret enverrait ses lettres à Mme Louise et lui ferait parvenir les siennes. Au bout de cinq mois, v'la ce monsieur qu'arrive chez la pauvre enfant, et lui apprend que M. de Matigny est mort, je ne sais où, d'une mauvaise fièvre, sans avoir pu arranger ses affaires, et qu'il n'y a rien à espérer de l'oncle. Mme Louise en fit une maladie dont elle faillit mourir. Après, n'ayant presque plus de l'argent que M. de Matigny lui avait laissé, elle vint demeurer chez nous, où elle faisait des broderies et des tapisseries pour joindre les deux bouts.

Y a deux mois, ma nièce, qui est devenue veuve, s'en retourne se placer à Paris ; pour le moment, elle est près de la mer, avec ses maîtres, dans un endroit où qu'on fait courir des chevaux. Là qu'elle rencontre vot' mari, qu'elle avait vu bien souvent à Orléans durant un été. Ne pouvant d'abord en croire ses yeux, elle dit à sa maîtresse que ce monsieur ressemblait tellement à un comte de Matigny qu'elle avait vu dans son ancienne place, que c'était quasi comme son revenant.

Sa maîtresse rit et répond :
— C'est lui en chair et en os, seulement il s'appelle à présent le marquis de la Boissière.

Ma nièce, qu'est fine, ajoute :

— Un beau monsieur à marier. . . .

— A marier ! il l'est depuis deux ans.

Le malheur, c'est que Micheline a écrit ça sans précaution à Mme Louise. Vlà cette lettre qu'arrive. Seigneur, mon Dieu ! Mme Louise est tombée par terre avec un cri ! J'en ai encore la mort dans les os d'y songer. Quand elle est revenue, elle a demandé M. le curé, en disant :

— Dépêchez-vous, je sens que c'est fini. . . .

C'est alors qu'elle m'a fait promettre sur mon salut d'amener l'enfant ici. Le soir, elle est morte. Quelque chose s'avait rompu dans son cœur, a dit le médecin.

Le corps affaissé, les mains convulsivement jointes, de grosses larmes roulant sur ses joues pâles, Mina avait écouté, sans l'interrompre, cette douloureuse histoire, qui lui révélait toute l'indignité de ce mari qu'elle avait tant aimé, malgré les nuances que nous avons signalées. Et il ne s'agissait point là d'une plaisanterie un peu vive avec une de ses créatures banales qui ne comptent plus leurs aventures : non, la victime était honnête, elle avait cédé à un sentiment vrai, à une promesse de mariage, sous la pression d'une existence pénible chez la parente qui l'avait recueillie. Les deux ans qu'elle

avait passés à la campagne, élevant son enfant et travaillant pour vivre, témoignaient éloquemment en sa faveur.

— Pauvre ! pauvre femme ! murmura Mina.

Et attirant à elle le petit orphelin, dont la venue brisait sa vie, elle lui donna un baiser sans amertume au cœur. Sur le front de l'enfant, une aile d'ange recueillit ce baiser et l'emporta au paradis. S'adressant à la paysanne, la jeune femme ajouta :

— Quoi qu'il arrive, soyez sans inquiétude, je serai sa mère. La vieille s'essuya les yeux :

— On m'avait bien dit, à l'auberge, que vous étiez une créature du bon Dieu, madame ; c'est beau, allez, ce que vous faites là ! Le bon Dieu vous bénira, pour sûr. . . . La maille du petit est à l'auberge. Je vous salue ben révérencieusement, madame.

Elle embrassa l'enfant à plusieurs reprises, lui recommanda de ne pas oublier ceux de là-bas et s'en retourna au village.

IV

Le lendemain, quand le soleil se leva, Mlle D un ont, qui ne s'était pas couchée, enferma au fond d'une armoire les deux layettes commencées, tandis que la triste Mina pleurait ses douces espérances détruites. Ce jour même, la comtesse d'Orlandes écrivit au baron d'Armeuil, pour lui apprendre ce qui s'était passé, et l'inviter à reténir son neveu jusqu'au rétablissement de la marquise.

Ensevelie dans une morne prostration, celle-ci ne manifestait aucune volonté, et ne prononçait pas le nom de son mari. Elle comptait d'ailleurs sur ses amies pour assurer son repos pendant la crise qu'elle traversait.

L'arrivée, à l'auberge du *Coy d'or*, de la paysanne qui amenait « le petit de M. le marquis » avait été un gros événement dans le village. Les langues des commères en faillirent sécher, tant cette histoire fut contée et racontée de porte en porte. C'est ainsi que, par l'intermédiaire de sa gouvernante, elle arriva aux oreilles du vieux curé. Il en ressentit un vif chagrin. La marquise était la providence de ses ouailles ; partout où le malheur entraînait, il était certain de la rencontrer, de l'or plein les mains, de bonnes paroles sur les lèvres. Le coup qui frappait cette jeune et brillante existence fut donc très amer au digne prêtre, et dès que Mina put le recevoir, il se hâta de se rendre près d'elle. Ces hommes, qui sondent tant de douleurs ignorées, qui touchent à tant de plaies, ont des délicatesses et des habiletés merveilleuses pour manier les âmes.

Le curé trouva la marquise revenue du premier étourdissement et cherchant à se reconnaître. Elle constatait qu'elle n'aimait plus son mari ; elle essayait de se remonter, mais n'y parvenait pas.

— Du reste, dit-elle au vieux pasteur, il ne doit attendre de moi maintenant qu'une sorte de sentiment fraternel, inspiré par la charité chrétienne. . . .

Elle ajouta :

— Je crois avoir le droit de dénouer l'intimité de nos liens. . . . Je me suis trompée sur l'homme que j'ai épousé ; dès lors, il devient pour moi. . . .

— Non, ma pauvre enfant, interrompit le digne prêtre, ne vous égarez pas dans des subtilités indignes d'une chrétienne telle que vous. Vous ne demandez pas la séparation qui consiste à s'en aller chacun de son côté, mais vous en voulez une à l'amiable, sous le même toit. Eh bien, l'Eglise ne la permet pas, et moi, en son nom, je vous la défends. Suivez mon raisonnement : Vous, l'offense, le beau rôle, voilà que vous vous retirez. Vous avez Dieu, la charité, vos espérances éternelles qui soutiennent, fortifient et remplissent votre cœur. Tandis que ce coupable, auquel vous faites expier un passé indigne, je vous l'accorde, mais qui, enfin, ne vous appartenait pas et qui a été préparé par la mort prématurée de ses parents et la malheureuse insouciance de son oncle, ce coupable, qui vous a aimée uniquement depuis qu'il est votre époux, que deviendra-t-il ? Vous n'espérez pas qu'il va s'enfermer dans sa chambre avec son livre de messe et pleurer ses péchés ? Il retournera au désordre, au mal sous toutes ses formes, et s'il achève de se perdre, à qui en sera la faute ? A lui ? Non pas, à vous seule, mon enfant, qui n'avez pas su pardonner une déshonneur fort cruelle, certes ! mais que bien d'autres ont connue et connaissent avec vous. La volonté de Dieu n'est pas que nous nous aimions rien que pour nos perfections, il ordonne d'aimer ses frères tels qu'ils sont, si nombreux que soient leurs défauts. Vous vous êtes unie au marquis de la Boissière, dans la pensée que ce mariage devait être un long enlacement, la joie à pleine coupe, la tendresse à plein cœur, un coin du paradis, enfin. Voilà que vous retombez rudement sur la terre, où la loi commune est la souffrance, et vite vous la repoussez, ou du moins vous essayez de l'alléger autant que faire se peut. Votre moyen est mauvais, moi je vais vous en donner un bon, digne de tenter une âme aussi généreuse que la vôtre. Lorsque votre mari sera de retour, quelles que soient vos révoltes intérieures, témoignez-lui la même affection, la même confiance. . . . Gardez-vous de lui laisser soupçonner à quel point il est déchû dans votre estime ; il est fier, les blessures d'amour-propre sont mortelles, vous l'éloigneriez, tandis que votre mission est de continuer à le sauver, car ce mariage a été pour lui un commencement de salut. Les premiers temps, il se peut que, malgré vos avances, la gêne de sa fautive situation l'entraîne au dehors ; veillez-y, ce serait le péril. Soyez tendre et douce ; servez-vous, pour le garder, des petits artifices avec lesquels d'autres pourraient vous le prendre. A la reconnaissance que vos procédés inspireront à votre mari, se joindra alors l'orgueil heureux de se croire encore assez aimé pour être ainsi retenu, presque disputé ; vous le relèverez à ses propres yeux, et il vous en saura un gré extrême. Pour vous, durant ce bon combat, votre peine s'apaisera, et peu à peu s'engourdira jusqu'à la presque insensibilité, ne laissant subsister que la satisfaction d'avoir sauvé du mal, par votre bonté, celui que vous avez conquis par votre beauté. On s'attache à son œuvre ; au sentiment exalté qui vient de périr en vous, en succédera un autre, sérieux et attendri, fait de l'abnégation de l'épouse et de la charité de la chrétienne. Puis vous aurez accompli un grand devoir, et mieux mérité ce royaume du ciel qui souffre violence. Allons, mon enfant, *sursum corda* ! et que Dieu vous assiste !

Mina avait écouté ces graves paroles avec une attention profonde, ce n'était pas en vain qu'on faisait appel à sa généreuse nature. Au fur et à mesure que le vieux prêtre parlait, son charmant visage se rassérénait et des lueurs traversaient ses grands yeux battus. Après tout, Renaud l'aimait toujours, il ne l'avait pas trahie, elle. . . . Si sa conduite passée révélait un moral inférieur, une conscience dévoyée, n'était-ce point la faute du vilain monde où il s'était fourvoyé si jeune ? Orphelin à dix ans, et sous la seule direction de ce sceptique baron d'Armeuil, qui ne demandait à son neveu que de s'amuser avec

de la tenue. Chez cette créature jeune et jusqu'alors si heureuse, l'horreur instinctive de l'irréparable installé à son foyer et y détruisant toute joie pour l'avenir, aidait fort à ce raisonnement.

Oui, elle suivrait exactement les excellents conseils du digne curé, elle ne pourrait plus être pour son mari, dans son cœur, l'épouse qu'elle était ; elle sentait son amour découronné de ses plus beaux fleurons : l'admiration, l'estime de ce qu'on aime, l'inébranlable confiance, avaient péri à jamais ; mais, de ce qui restait, elle ferait une compatissante affection d'ange gardien. . . . Puis le bon Dieu lui enverrait un autre enfant, et cet amour-là, du moins, ne la tromperait pas ; elle y pourrait jeter sans crainte toutes les poétiques tendresses de son être.

Après être restée absorbée ainsi dans ses réflexions, Mina tendit ses deux petites mains à son vieux pasteur.

— Merci ! monsieur le curé, dit-elle, vous m'avez montré mon devoir, et en même temps vous m'avez rouvert sur mon existence, que je croyais vouée à un long deuil, des perspectives encore douces.

Le soir, la jeune femme raconta cet entretien à ses amies avec une animation qui ressemblait à de l'enthousiasme.

— Qu'elle est jeune ! dit tristement la comtesse d'Orlandes, lorsque Mina se fut assoupie, et que ce bon prêtre est jeune aussi à force d'être saint !

— Qui sait ? fit la marquise de la Frulaye, Renaud nous réserve peut-être des surprises ?

Mlle Dumont secoua la tête en murmurant avec douleur :

— Pauvre Mina ! . . .

V

Trois semaines s'étaient écoulées, dans un salon aux stores baissés, la marquise de la Boissière, pâle et amaigrie, enveloppée d'un peignoir de batiste, était étendue sur une chaise-longue. Assis près d'elle, Jean, l'enfant de Mme Louise, tenait ses beaux yeux caressants attachés sur son visage ; de temps en temps, Mina, soulevant ses paupières, lui souriait ou passait dans ses boucles blondes ses doigts fins que chaque fois le doux petit baisait, en se demandant avec une tristesse naïve pourquoi lui n'avait que des mamans malades.

On attendait le marquis. Pour lui éviter la gêne de sa présence, la comtesse d'Orlandes, restée la dernière, était repartie la veille rejoindre ses enfants chez sa mère. Vers trois heures, une voiture roula dans l'avenue et s'arrêta devant le perron ; Mlle Dumont sortit, laissant seuls Mina et Jean. Un instant après, Renaud de la Boissière entra, aussi cruellement embarrassé qu'on peut se l'imaginer, et dissimulant avec peine un sentiment qui, dans cette nature amoindrie, dominait tous les autres : une irritation furieuse contre cette désastreuse mort qui le jetait dans une pareille aventure. Depuis trois semaines, tous les bas-fonds de cette âme étaient remués par les mauvaises passions assoupies ; l'orgueil, ce terrible orgueil des médiocres, l'excitait à se lancer dans quelque sottise éclatante, pour se délivrer, dès l'abord, du rôle humiliant qu'il s'attendait à jouer près de sa femme, de cette confiante Mina, à laquelle il avait tant protesté qu'elle était son premier, son seul amour, et elle avait entre les mains les lettres ardentes écrites à celle qu'il avait séduite et perdue, puis tuée.

Malgré son courage et ses résolutions, un nuage passa sur les yeux de Mina tandis que son mari s'avavançait : elle fit un effort, se leva et, poussant le petit Jean vers son père, dit :

— Mon ami, voilà notre fils aimé, embrassez-le.

Puis rapidement :

— Maintenant, c'est fini, nous ne reparlerons jamais du passé.

— Vous êtes un ange, Mina ! murmura Renaud, en baisant la main qu'elle lui tendait.

Il effleura froidement le front de Jean et ajouta :

— Voulez-vous le renvoyer. . . .

— Va jouer, mon enfant, dit la marquise, dont une vague appréhension serra le cœur.

Renaud s'assit.

— Je ne vous ai pas écrit depuis trois semaines, ma chère Mina, fit-il, puisque telle était votre volonté. Il m'a été très pénible, croyez-le, d'attendre jusqu'à ce jour pour me justifier devant vous. Vous n'avez sévèrement jugé sur les récits de la vieille paysanne qui vous a amené Jean. Je n'accuse pas cette femme, elle a révélé de bonne foi, sans doute, des mensonges imaginés par une malheureuse qui voulait se venger d'un abandon trop mérité. Je vous respecte trop pour entrer dans les détails de l'événement qui a déterminé notre rupture, rupture si subite que vous n'avez pas dû en trouver trace dans mes lettres.

— Pouvez-vous supposer que je les aie lues !

— Pardon. . . . dans de telles circonstances la délicatesse la plus. . . . Je suis maître de la situation, ajouta-t-il mentalement.

— Pourquoi, dit Mina, cette fable de votre mort, puisque cette personne avait mérité votre abandon ?

— Pour éviter précisément ce qui arrive aujourd'hui : d'être calomnié près de ce que j'aime le plus au monde.

— Mais l'enfant ?

— Je doutais d'en être le père ; ayant été trompé après, j'avais pu l'être avant.

— Pourtant, reprit Mina ébranlée, elle est morte la malheureuse femme, en apprenant que vous étiez vivant et marié ; je ne puis m'expliquer cela, étant donné les torts que vous lui reprochez.

— Une nature vindicative ! La colère, le dépit. . . .

— Oh Renaud ! On ne meurt pas de dépit. . . . c'est qu'elle vous aimait toujours.

Le marquis s'aperçut qu'il faisait fautive route.

— Il m'est difficile, dit-il, de parler avec calme d'une femme dont la trahison m'a tant fait souffrir, quoique l'amour que j'ai eu pour elle ne se puisse comparer à celui que je vous porte.

Mina avait appuyé sa tête sur sa main et restait silencieuse, écoutant une voix intérieure qui lui criait : Il ment ! Si cette femme l'avait trompé, elle fut restée avec son complice, au lieu de s'en aller, jeune et belle encore, vivre, dans un village, de son travail. La marquise ouvrit la bouche pour formuler cette nouvelle objection, puis il lui répugna de pousser son mari dans cette voie ; elle le jugeait assez coupable et assez lâche envers celle qui n'était plus.

(La suite au prochain numéro.)

La religion nous commande d'opposer la justice à la partialité, la charité à l'égoïsme, le pardon à la vengeance.

Celui qui sème le vent, récolte la tempête.

WALTER SCOTT ET LE LUNATIQUE

Sir Walter Scott se faisait aider dans ses travaux littéraires par un étudiant allemand, nommé Weber. C'était un homme intelligent, il était très aimé de la famille et on l'invitait souvent à dîner. Sir Walter encourageait cette intimité parce qu'il savait que Weber avait la passion des liqueurs enivrantes et il voulait l'éloigner des tentations.

Quand sir Walter quitta Edimbourg vers le temps de Noël, en 1813, ils se séparèrent affectueusement, et le jour suivant celui de son retour, Weber était avec lui, dans sa bibliothèque, à travailler selon leur habitude. Comme le jour commençait à baisser, Walter cessa d'écrire et il allait sonner pour faire apporter les bougies, lorsque, remarquant que l'Allemand le regardait d'un air très sérieux, il lui demanda ce qu'il voulait.

—M. Scott, lui répondit Weber en se levant de son siège, il y a assez longtemps que vous m'insultez, je ne le souffrirai plus. J'ai apporté une paire de pistolets, et il faut que vous en preniez un à l'instant même.

Et prenant les armes qu'il avait disposées sous sa chaise, il en posa une sur la table de Scott.

—Vous vous trompez, je pense, lui dit sir Walter, sur la manière d'arranger cette affaire, mais n'importe. Vous ne devez pas, cependant, tenir à effrayer madame Scott et les enfants, de sorte que, si vous voulez, nous allons serrer les pistolets dans un tiroir jusqu'après dîner, puis nous sortirons ensemble comme des gentils-hommes.

Weber répondit avec le même sang-froid :

—Je crois que ce serait mieux ainsi, et il posa sur la table le second pistolet.

Scott les mit tous deux dans le tiroir qu'il ferma à clef, en disant :

—Je suis bien aise que vous acceptiez ma suggestion, permettez que je vous demande aussi de rien laisser soupçonner à ma femme pendant le dîner.

Puis il sortit de la chambre et il envoya immédiatement chercher un ami intime de Weber, qui vint de suite et l'emmena. Weber avait fait un long voyage dans les Highlands, pendant lequel il avait tellement bu qu'il en avait perdu la raison. Il devint complètement fou, et Scott le fit garder à ses frais dans un asile à York. Mais sans le sang-froid et l'énergie du grand romancier, sa belle et paisible bibliothèque eut été le théâtre d'un meurtre.

LA DENT DE Mme DE L...

(CONTE FANTASTIQUE)

Il y avait déjà plus de quinze jours que Mme de L... avait mal aux dents, et qu'elle usait inutilement de tous les médicaments imaginables. Elle avait mis tour à tour, dans le creux de la canine qui la faisait souffrir, de l'eau de Botot, du chloroforme, du laudanum et de l'éther. Il ne lui restait plus qu'à essayer le fameux remède préconisé par Brasseur dans la *Caquette* : "Vous prenez une jeune taupe de cinq à six mois, encore vierge, et vous l'appliquez sur la partie malade..."

Il eût été bien simple, allez-vous dire, de se faire arracher tout de suite la dent cariée...

Comme vous y allez, vous autres !... et comme on voit bien que vous avez tous de vilaines mandibules aux chicots noirs !...

Mme de L... avait de très jolies dents et y tenait légitimement, d'autant plus que son mari fronçait les sourcils d'un air grincheux, à la seule idée de voir une solution de continuité dans cette rangée de perles.

Le seizième jour, cependant, Mme de L... n'y put tenir. Il y avait trois jours qu'elle n'avait dormi, et qu'elle poussait, malgré elle, de petits cris qui lui donnaient l'air d'un putois.

Elle s'en fut donc chez le dentiste.

* *

—Impossible de plomber cette dent-là, dit l'homme de l'art, il faut l'ôter.

—Mais, monsieur, cela va me faire un mal affreux !

—Du tout ! Je vous insensibiliserai pendant l'opération.

—Mais je serai brèche-dents !

—Aucunement ! Je remplacerai la dent enlevée par tout ce que j'ai de mieux en rhinocéros.

—Jamais je ne laisserai entrer dans ma bouche quelque chose provenant d'une aussi vilaine bête.

—Aimez-vous mieux de l'éléphant ?

—Pas davantage.

—Alors, il n'y a qu'un moyen, revenez demain avec quelqu'un qui consente à se laisser enlever la même dent que vous. J'insérerai immédiatement cette dent à la place de la vôtre, et elle reprendra très bien...

Mme de L... se dit qu'elle pourrait faire une affaire de ce genre avec sa concierge, une brave Auvergnate qui avait une dentition magnifique, et qui rendait bien

malheureux son pauvre mari, qu'elle battait matin et soir.

Elle promit donc de revenir le lendemain.

* *

Mme de L... en rentrant chez elle, trouva sa concierge d'excellente humeur, parce qu'elle venait d'administrer à son mari une affreuse brûlée.

Aussi, le marché se fit-il tout de suite, et il fut convenu que la concierge se laisserait extirper sa dent, moyennant cinquante francs.

L'opération se fit le lendemain, sans douleur, les deux patientes ayant été éthérisées. Et, quarante-huit heures après, Mme de L... avait la joie de constater que sa nouvelle dent était parfaitement acclimatée. Elle semblait comme chez elle au milieu de ses camarades. Aussi Mme de L... était-elle dans le ravissement.

Quant à la concierge, elle ne semblait pas moins heureuse, et déclarait que ce n'était pas seulement à cause des cinquante francs qu'elle avait reçus :

—Che ne chais pas comment ça che fait, expliquait-elle... mais, depuis que che chuis débarrassée de chette dent, che n'ai pas éprouvé une cheule fois la tentation de battre mon mari. Che chuis même toute chatisfaite de le dorloter... Enfin, che me chuis mise à l'aimer !...

Chose tout à fait extraordinaire, Mme de L... sentit une inexplicable contrariété à cette communication. Sans qu'elle pût comprendre pourquoi, l'idée que son portier n'était plus battu, lui était infiniment désagréable. Le lendemain, elle faillit avoir une attaque de nerfs, parce qu'elle l'avait vu fumer sa pipe, d'un air tout joyeux, et elle dut se cramponner à sa dignité pour ne pas lui appliquer un bon coup de poing sur la tête. La nuit suivante, elle ne put fermer l'œil. Le souvenir de l'Auvergnat la hantait positivement et, croyant s'adresser à lui, elle administra deux claques à son mari dans son demi-sommeil.

Hier matin enfin, à dix heures, des gardiens de la paix qui passaient boulevard de Clichy, entendirent un grand tapage sous une porte cochère. Ils se précipitèrent, et trouvèrent Mme de L... les yeux flamboyants, le chapeau de côté, agenouillée sur la poitrine de l'Auvergnat qu'elle avait terrassé, et brisant sur lui les restes de son parapluie.

* *

On la saisit, on l'emporta, on la coucha, et, pendant qu'on courait chercher le médecin, elle tomba dans une crise, au cours de laquelle elle accabla sa visiteuse d'invectives... A l'heure où nous écrivons, ni compresses, ni douches d'eau froide n'ont pu calmer sa fureur, et tout le monde y perd son latin... Comment le médecin aurait-il deviné, en effet, la cause de cette inexplicable haine, laquelle provient tout simplement de ce que la concierge a, sans le savoir, repassé à Mme de L... la dent qu'elle avait contre son mari !...

GASTON VASSY.

DE TOUT UN PEU

Brooklyn, "la ville aux églises," a plus lieu de se vanter du zèle de ses habitants à élever des temples qu'à les fréquenter. La statistique établit que sur une population de 565,000 âmes, 115,000 seulement assistent aux offices divins. Il y a une église pour chaque 2,000 habitants. Certaines réputations de dévotion s'obtiennent à bon marché ou du moins sans trop de peine.

—o—

M. Maspero, le savant directeur du musée de Bolap, en Egypte, a trouvé à Deir-el-Baha, une guêpe momifiée dans le cercueil d'un homme. Cette guêpe, qui est intacte, a dû entrer dans le cercueil au moment des obsèques, il y a 3,500 ans de cela. Il serait intéressant de savoir, au point de vue de la transformation, si cette guêpe diffère ou non des guêpes actuelles ?

—o—

On ne perd jamais rien à être aimable. Vous allez chez un boucher, vous demandez deux livres de *steak*, ni plus ni moins. Il murmure avec impatience qu'il ne peut pas couper ainsi exactement deux livres ; vous le laissez là ; vous êtes fâché, lui aussi. Mais, à l'étal suivant, le boucher écoute votre demande avec un visage impassible, coupe un morceau de viande pesant une livre et demie, le jette prestement dans ses balances, le retire aussi vite, l'enveloppe en un tour de main et proprement dans un papier, et vous le présente poliment, vous disant en souriant : "Juste deux livres, madame."

Voilà l'homme qui réussit.

—o—

Un homme de mes amis souffrait depuis six mois de l'insomnie. Le pauvre diable avait consulté tous les médecins qui n'en pouvaient mais, et il en était réduit à adopter les remèdes des vieilles commères.

Un de ses amis entreprit sa guérison sans lui faire avaler de médicaments. Il l'habilla en policeman, lui

mit le bâton sacramentel dans les mains et le mit de garde dans un poste, une lanterne à la main. Et, dans dix minutes, il ronflait. Je donne la recette pour rien.

—o—

Une nouvelle préparation caustique vient d'être inventée ; elle se compose de potasse et de soda. Elle sert à enlever les taches de peinture sur les murs, les boiseries et le cristal. Elle a la constance de la cécime ; on l'étend sur la peinture et elle agit si rapidement, qu'un quart d'heure après la tache est complètement disparue. Elle sera d'autant plus utile, surtout pour les moulures et les sculptures, que rien dans sa composition n'est de nature à les gâter. On en fait aussi des préparations analogues, mais moins fortes, pour nettoyer les étoffes, et le drap devenu grasseux par l'usage peut être très bien nettoyé. On s'en servira avec succès pour les coussins, les sièges bourrés, les fauteuils de chemin de fer, car ce savon n'altère pas du tout la couleur des étoffes.

—o—

M. G. Macdonald est l'auteur d'un système d'alarme automatique pour incendie. L'instrument fonctionne de lui-même dès que la température de l'appartement où il est placé devient trop élevée. Cet instrument s'appelle "Thermostat." L'incendie de Milwaukee a eu pour effet d'engager les hôteliers à placer ces instruments dans leurs hôtels. Les propriétaires des scieries ont aussi adopté cette invention pour leurs moulins.

—o—

La *Constitution*, d'Atlanta, raconte le trait suivant, la carrière de quatre frères qui, par leur courage, leur industrie et leur économie, sont dignes d'admiration et leurs succès dignes d'envie :

Ces quatre frères commencèrent par vendre des journaux dans les rues. Le premier jour ils gagnèrent dix cents, et, les deux hivers suivants, par tous les temps et pieds nus dans la neige et la boue, ils faisaient leurs courses matinales. Dès les premiers temps ils prélevèrent une partie de leur gain pour le placer. L'aîné a maintenant dix-huit ans, le plus jeune en a douze. Ils ont toujours eu soin de leur père infirme et de leur mère, et maintenant ils possèdent pour plus de \$5,000 de propriétés, des maisons qui sont louées \$20 par mois et \$200 dans une société de prêt et de construction. Ils ont trouvé le moyen de s'instruire, mais cette année ils n'ont pas été à l'école, afin de travailler plus pour faire construire une maison pour leurs parents.

Ces petits garçons ont été commissionnaires, vendeurs de journaux et apprentis dans les ateliers de la *Constitution*, et l'un d'eux est maintenant employé à l'expédition du journal par la poste. Ils ont gagné en moyenne cette année, soit en salaires ou par la vente des journaux, à part leurs rentes, \$20 par semaine. L'année prochaine, ils auront encore plus, et quand l'aîné sera majeur, ils seront probablement en possession d'une jolie fortune.

Jeunes gens, imitez-les.

—o—

Le premier bal au Canada, et probablement en Amérique, fut donné par le sieur L.-T. Chartier de Lotbinière.

Le roi l'ayant choisi pour être le premier lieutenant-général Civil et Criminel de la Nouvelle-France, le 1er mai 1666, M. de Lotbinière voulut fêter dignement cet honneur, et la soirée du 4 février 1667 fut choisie pour être témoin du premier bal canadien, d'après les *Relations des Jésuites*.

La société québécoise d'alors devait être plutôt choisie que nombreuse, étant composée des officiers du régiment de *Carignan-Salières* : MM. de St. Ours, de la Valtrie, de Contrecoeur, de Sorel, de Chambly, de Lanauzière, etc., dont quelques noms figurent encore de nos jours ; le marquis de Tracy, vice-roi ; M. de Courcelles, gouverneur ; l'intendant Talon ; les membres du Conseil Souverain ; MM. Juchereau Duchesnay de St. Denis, LeGardeur de Tilly, Rouer de Villieray, etc.

Deux siècles et un quart se sont écoulés depuis cette soirée qui réunissait cette belle société française du Canada sous le toit de M. de Lotbinière. Quels changements depuis dans la société et dans les costumes ! Ces beaux noms sont presque tous disparus, et l'argent tient leur place.

—o—

Un capitaliste californien, momentanément gêné, avait emprunté une certaine somme, en garantie de laquelle il avait donné des actions de mines ; ces actions montèrent et le prêteur qui les avait en dépôt les vendit. Quand elles baissèrent il les racheta et par cette transaction fit un modeste bénéfice de \$296,000. Aussitôt que le propriétaire réel des actions eut vent de l'opération il intenta une action en dépositaire, lui réclamant le montant total des profits réalisés, la cour supérieure lui donna gain de cause, et a ordonné le paiement intégral et immédiat de la somme réclamée.

—o—

Je connais un excellent ami, dont je ne suis pas infortuné aux temps heureux, mais qui me vient en aide aux jours d'orage.

Ce *rara avis*, c'est mon parapluie !



LA PRIÈRE DU SOIR—PAR MADAME C. J. WEEKES

TRIBUNAUX COMIQUES

LA ROGNURE D'ONGLES

La locution "justice paternelle" ne peut jamais avoir qu'un sens restreint; un père pardonne, la justice, elle, est tenue d'appliquer la loi; elle le fait avec plus ou moins d'indulgence et c'est ainsi qu'elle est plus ou moins paternelle.

Pour Jarreton, on comprend qu'elle l'ait d'abord été plus et qu'elle soit amenée à l'être de moins en moins envers cet abonné de la police correctionnelle, qui n'est certes pas un grand malfaiteur, mais qui finit par devenir agaçant; on ne voit que lui sur le banc des prévenus et c'est à peu près le seul moment où il ne soit pas ivre. Aujourd'hui, pour expliquer l'état d'ivresse dans lequel il était lorsqu'on l'a arrêté, il dit: "Je ne sais pas ce qu'on m'a mis dans mon verre."

M. le président.—Du vin probablement.

Le prévenu.—Mon président, il paraît que de la rognure d'ongles, ça vous abat un homme du coup; je tiens ça d'un herboriste de première classe.

M. le président.—Et vous pensez que vos amis se sont rogné les ongles dans votre verre?

Le prévenu.—Je ne crois pas qu'ils se rognent jamais les ongles, mais c'est un autre qui m'aura fait une farce.

M. le président.—Vous avez été arrêté en état d'ivresse manifeste.

Le prévenu.—Ah! m'en parlez pas; le vin! l'horrible vin!

M. le président.—Pourquoi en buvez-vous?

Le prévenu.—Parce que je l'aime. (Rires.)

M. le président.—Vous avez déjà été condamné dix-sept fois.

Le prévenu.—Le vin! l'horrible vin!

M. le président.—Oh! pas seulement pour ivresse.

Le prévenu.—Trois fois pour sergents de ville.

M. le président.—Pour outrage à des agents.

Le prévenu.—Pour le simple mot de butor; jamais autre chose, M.M. les agents peuvent le dire.

M. le président.—Vous avez été condamné aussi pour vagabondage.

Le prévenu.—Mon président, ça c'est pas un crime; c'est simplement un citoyen qui se trouve être sans ouvrage et qu'on a jeté à la porte de la pension; c'est malheureux, mais ça n'empêche pas les sentiments; je suis un homme qui ne peut pas se reprocher d'avoir pris un sou sur la tête de personne.

M. le président.—Pardon, vous avez été condamné pour filouterie.

Le prévenu.—Oh! jamais. Un filou et moi, ça fait deux.

M. le président.—Vous n'êtes pas allé dîner chez un marchand de vin, sans argent pour payer?

Le prévenu.—Ah! si.

M. le président.—Eh bien, c'est une filouterie.

Le prévenu.—C'est pas de la filouterie, c'est de la faim.

M. le président.—Vous avez outragé l'agent qui vous a arrêté.

Le prévenu.—Simplement butor, comme les autres fois.

L'agent est entendu: Le prévenu, dit-il, se battait...

M. le président.—Avec qui?

Le prévenu.—Avec personne; je me fichais une volée à moi-même.

L'agent.—En effet, il était seul dans la rue à une heure et demie du matin; il s'arrachait les cheveux, trépanait sur sa casquette...

Le prévenu.—Et que je me criblais de gifles qu'on les aurait entendues de deux lieues à la ronde.

L'agent.—Voyant cet homme complètement ivre, je l'ai conduit au poste: il m'a traité de butor.

Le prévenu.—Vous voyez!... j'y fais pas dire.

M. le président.—Ah ça! vous étiez donc fou!

Le prévenu.—J'étais enragé contre moi, d'avoir encore pris un verre où y avait de la rognure d'ongles; c'est donc de là que je me tapais dessus, en disant: Tiens! crapule, pochard, pignouf, pas fin... M. l'agent peut le dire.

M. le président.—Jusqu'ici, on s'est montré très indulgent pour vous; les renseignements vous présentent comme un brave homme, qu'un verre de vin met en état d'ivresse.

Le prévenu.—Si n'y avait pas de rognures d'ongles...

M. le président.—Vous n'avez jusqu'ici été condamné qu'à de faibles amendes et à quelques jours de prison; le tribunal sera forcé de se montrer sévère.

Le prévenu.—Eh bien, mon président, il aura raison. Le tribunal condamne Jarreton à vingt jours de prison.

Jarreton.—C'est bien fait pour toi, espèce de propre à rien, ivrogne, sans cœur, communal...

On l'emmène.

—Que va-t-on faire du palais de glace? D'aucuns sont d'avis qu'on devrait le laisser subsister jusqu'à la saison chaude, pour voir combien le soleil mettrait de temps à en avoir raison.

NOUVELLES DIVERSES

—A l'enterrement de Gustave Doré, qui a eu lieu au Père Lachaise, Alexandre Dumas a parlé sur la tombe.

—Un refoulement de glace a érasé plusieurs maisons sur les rives des chutes Niagara. La glace s'est empilée sur une profondeur de cent pieds à certains endroits.

—La famine causé déjà de grandes souffrances dans quelques parties de l'Irlande. Plusieurs personnes sont mortes de faim dans l'île de Innismurray, comté de Sligo.

—Les nouvelles cartes postales de deux cents, pour le Canada, sont maintenant en circulation. La nouvelle carte postale consiste en deux cartes unies par le haut. Elle offre à toute personne l'envoi franc de port d'une réponse.

—Dans une lettre aux évêques d'Irlande, le pape recommande fortement de ne permettre qu'à ceux des prêtres, qui sont capables de diriger et conseiller sagement le peuple dans ces temps de troubles, d'assister aux assemblées publiques.

—Le dernier recensement du paupérisme à Londres donne un nombre de 135,709 personnes assistées, se divisant en 95,541 pauvres secourus chez eux, et 40,168 secourus dans les *workhouses* ou ailleurs. Comparé à la période correspondante de l'année dernière, ce nombre indique un accroissement de 1,750 nécessiteux de plus.

—Toutes les recherches faites pour découvrir des survivants au naufrage du *Cimbria*, ou les corps des victimes, n'ont abouti à rien. La catastrophe a donc été complète, puisqu'elle n'a pas même laissé de traces. L'agent du *Cimbria*, à New-York, porte à 410 le nombre des personnes qui ont péri dans le naufrage de ce vapeur.

Si vous n'y croyez pas et que vous voulez vous convaincre de l'efficacité de l'huile St. Jacob et que c'est le meilleur remède offert au public, apprenez que des rhumatismes de plusieurs années ont été guéris par cette huile merveilleuse, elle agit avec la promptitude de l'électricité, elle est aussi un remède certain contre la névralgie.

—Les principaux manufacturiers de tabac ont reçu avis de l'intention du gouvernement fédéral, à la prochaine session, de réduire considérablement le droit d'accise sur le tabac travaillé; en conséquence, ils sont priés d'écouler leur stock aussi rapidement que possible. Cette réduction ne sera effectuée que soixante jours après le discours du budget, afin de donner aux commerçants l'occasion de vendre le stock qu'ils pourraient avoir en magasin.

—Quelques passants ont été frappés d'horreur, jeudi de la semaine dernière, dans la rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Laurent, à la vue de ce qu'ils ont cru être le cadavre d'un enfant pendu par le cou à la fenêtre d'une maison habitée par des étudiants en médecine de cette ville. C'était tout simplement une dinde que les étudiants avaient arrangée de façon à représenter, autant que possible, le corps d'un enfant, et qu'ils ont enlevée après avoir mystifié un nombre suffisant de personnes.

—Le département de la police secrète de Montréal vient de faire l'acquisition d'une jolie armoire vitrée, destinée à contenir l'intéressante collection d'outils des voleurs, casse-tête et autres armes enlevés aux malfaiteurs, qu'il possède. Jusqu'ici, ces articles avaient été relégués dans une cellule.

La tentative célèbre faite à la banque d'Hochelaga, il y a quelques années, a beaucoup contribué à augmenter la collection, qui est très curieuse, et mérite d'être examinée.

Il y a entre autres choses une pompe pour faire le vide destinée à forcer les coffre-forts, et un harpon pour la chasse à la baleine. On ne sait d'où provient ce dernier article.

—Certains Canadiens, aux Etats-Unis, le petit nombre, heureusement, croient que pour vivre dans la république voisine il est de meilleur goût d'américaniser leurs noms. Voici une liste qui nous en donnera une idée:

Joachim Poulin, Washington Colt; Magloire Benoit, My Glory by Night; Toussaint Côté, All Saints Side; Pierre Chabot, Peter Catchoe; Noël Trudeau, Christmas Waterhole; J. Phaneuf, Jack Makesine; Noël Prairie, Christmas Meadow; Vincent Archambault, Twenty Hundred Archinbeauty; Joseph Marcheterre, Jos. Sidewalk; Noël Vien, Christmas Coming.

Nous prions nos confrères franco-américains de prendre ces noms en note. A eux est imposée plus spécialement la tâche de faire disparaître ces habitudes qui dénotent chez ceux qui s'en rendent coupables plus de manque d'intelligence que de cœur.

LES ECHECS

Montréal, 1er Février 1883.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPK, 698, rue Saint-Jacques (ouest).

SOLUTIONS JUSTES:

No. 341.—M.M. P. J. D., P. Fabien, L. Dargis, H. Lupien, M. Lafrenâie, J. Maurien, L. Dubé, Montréal; Un ami, Saint-Hyacinthe; N. H. Guérin, Pointe-Lévis; G. P. Arthabaska; Honoré M., Louiseville; H. Bégin, C. H. Provost, Ottawa; F. Gingras, Trois-Rivières; V. Gagnon, O. Pigeon, S. Tudeau, Québec; L. O. P., Sherbrooke; I. Lafrenière, N. P., Sorel; E. Legault, Ottawa.

PETITES NOUVELLES.

—Les souscriptions pour le Tournoi International d'Échecs, qui doit avoir lieu à Londres dans le cours de cette année, ont atteint la jolie somme de £854.

—Nous voyons par le *Turf* que M. Steinitz doit aller passer quelques jours à New-York. Il est rumeur que le célèbre maître doit jouer un petit match avec M. le capitaine Mackenzie, au "Manhattan Chess Club." Six parties seront jouées pour la somme de \$20 chacune; le vainqueur recevra \$15 et le perdant \$5.

—Dans l'un des derniers numéros du *Saint-Louis Daily Globe*, nous trouvons le problème suivant par M. Woehner:

Blancs—R à 7e C D; T à 6e R; C à 5e F R et à 6e F R.
Noirs—R à 1er D; C à 1er F D, P à 2e R.
(Mat en 3 coups.)

Ce problème est une copie si évidente du suivant, d'Alfred de Musset, que nous ne croyons pas devoir le laisser passer sans protestation.

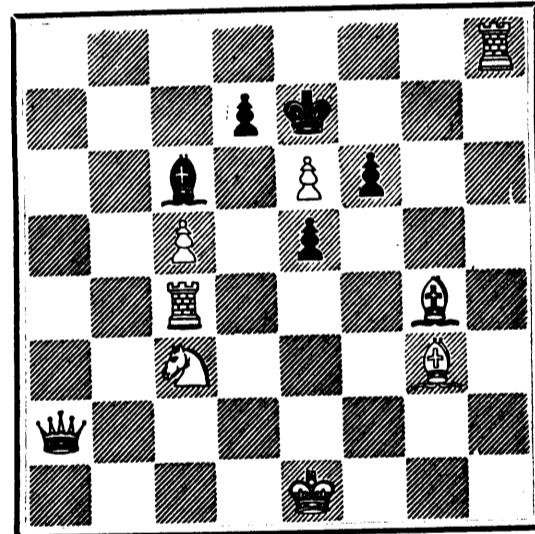
Blancs—R à 8e C R; T à 7e T R; C à 4e C R et à 5e R; P à 5e T D et à 5e F D.
Noirs—R à 1er R; C à 1er C D; P à 3e T D et à 3e F D.
(Mat en 3 coups.)

En cherchant la solution de ces problèmes, on verra que dans tous les deux on sacrifie la Tour au premier coup pour faire mat avec les deux Cavaliers seuls.—*La Vie Moderne*.

PROBLEME No. 342.

Composé par M. LAMY.

NOIRS.—5 pièces.



BLANCS.—9 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 341.

Blancs.	Noirs.
1 T 7e C D	1 F 2e F D
2 P 4e D	2 ?
3 Mat selon le coup des Noirs.	

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

VARIÉTÉS

Le comble de la faiblesse :
Pleurer parce qu'on est frappé par une idée.

La Société contre l'abus du tabac envoyant un délégué à Naples pour empêcher le Vésuve de fumer.

A propos d'anonyme, Calino disait un jour :
—Moi, quand j'écris une lettre anonyme, je la signe toujours.

Mlle A... vieillit avec un vif regret. Sa camarade D..., plus jeune qu'elle, lui a dit en l'embrassant le jour de l'an :
—Je vous souhaite une bonne année... de plus !

Sur le point de rendre son âme à Dieu :
—Que deviendras-tu malheureuse femme, toi si coquette et en même temps si nonchalante si je meurs ?
—Meurs toujours, je verrai bien après.

Vers le pont d'Austerlitz, un saltimbanque exhibe deux chiens savants qui jouent aux dominos, au grand ébahissement du public.

Seul, un gavroche, s'écrie, haussant les épaules :
—C'est pas malin ! On leur z-y a appris !

A la suite d'une discussion avec un voyageur, un cocher est amené devant le magistrat de police.

—Comment, lui dit ce dernier, vous abusez de la bonne foi des voyageurs en leur demandant plus que le tarif, et vous les injuriez s'ils ne s'exécutent pas.

—Dame, monsieur, comme cocher, c'est dans mes attributions de chercher à *rouler le monde*.

Une vieille dame, très laide et affreusement fatiguée, est en visite. Elle mmaude et quête des compliments.

—Comment me trouve-tu ? demande-t-elle à Lili qui joue dans un coin du salon. Lili paraît ne pas entendre.

—Lili, comment me trouves-tu ? répète la vieille dame.

—Oh ! si je te le disais, je serais fouettée !

Un directeur de théâtre cause avec le jeune auteur d'une comédie en cinq actes de ce qu'il a rencontré dans son œuvre comme beautés littéraires :

—Il y a des choses neuves et exactes dans cette comédie.

Figure rayonnante de l'auteur.

—Malheureusement les choses neuves ne sont pas exactes—et les choses exactes ne sont pas neuves !

Un vieux curé, tolérant, vivait, dans son village, en bons rapports avec un juif.

Un jour, un catholique fanatique lui dit qu'il est bien étonnant de voir un curé lié avec un juif.

Alors le curé :—Laissez-moi donc le voir dans ce monde, puisque nous devons être séparés dans l'autre.

Un jour d'été qu'il faisait fort chaud, le maréchal de Turenne, en petite veste blanche et en bonnet, était à la fenêtre dans son antichambre ; un de ses gens survient, et, trompé par l'habillement, le prend pour un aide de cuisine, avec lequel ce domestique était familier. Il s'approche doucement par derrière, et d'une main qui n'était pas légère, lui applique un grand coup sur les fesses.

L'homme frappé se retourne à l'instant. Le valet voit en frémissant, le visage de son maître, il se jette à genoux tout éperdu :

—Monsieur, j'ai cru que c'était mon ami Georges...

—Et quand c'eût été Georges, s'écria Turenne en se frottant le derrière, il ne fallait pas frapper si fort.

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 6 janvier

GRAVURES : Toilette de grande soirée.—Paravent porte-cartes photographiques.—Guirlande brodée.—Entre-deux.—Garniture brodée.—Deux bandes brodées.—Garniture en soutache.—Quatre manchons.—Costume de jeune fille (devant et dos).—Coiffure de jeune fille (devant et dos).—Capote de bébé.—Quatre chapeaux.—Toilette de jeune femme ou jeune fille.—Corsage-casaque (devant et dos).—Corsage à draperie.—Vingt-cinq modèles de châffres.

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique.—Marthe (suite).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORIÉE : Toilette de mariée.—Toilette rose.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

Sommaire du "Monde Illustré" du 13 janvier

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : Général Chanzy.—Obsèques de M. Gambetta.—L'Eden-Théâtre.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Notes parisiennes, par Alain Bauquenne.—Théâtres, par André Monselet.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Le Monde financier.—Récréations.—Solutions d'Échecs et de Rébus.

GRAVURES : Portrait du général Chanzy.—La chambre ardente, au Palais Bourbon.—Abords de la Chambre des députés, le 6 janvier.—La place de la Concorde pendant le défilé du cortège.—Statue de la ville de Strasbourg.—Tombeau de la famille Gambetta, à Nice.—Façade de l'Eden-Théâtre.—Le corps de M. Gambetta, devant le Père-Lachaise.—Échecs et Rébus.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à J.-E. Tourangeau, 14, Avenue Guy, Montréal.

Solutions justes du problème français No 2

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Glodu.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Labranche.

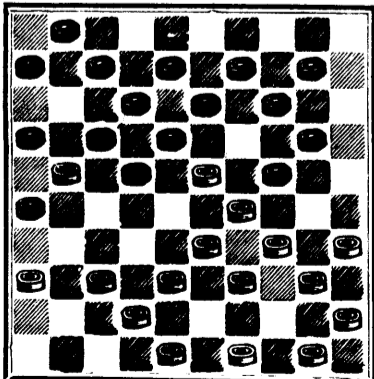
Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau et Narcisse Trudel.

PARTIE FRANÇAISE

PROBLÈME No 3

Composé par M. Wardon, à Caen

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 2

Blancs—26 21, 46 41, 41 37, 36 47, 47 41, 48 42, 43 12, 36 6, 24 4 et gagnent.

L'HUILE ST-JACOB

MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Entorses, Douleurs, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

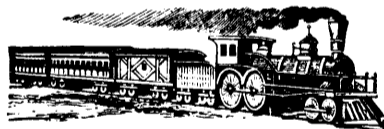
A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Hiver—1883

A partir du 4 Décembre 1882, les trains express directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Part de Pointe-Lévis	8 10 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup	12 55 p. m.
Trois-Pistoles	2 05 "
Rimouski	3 49 "
Campbellton	8 35 "
Dalhousie	9 15 "
Bathurst	11 17 "
New-Castle	12 52 a. m.
Moncton	4 10 a. m.
Saint-Jean	7 30 a. m.
Halifax	12 40 p. m.

Ces trains viennent en connexion à la Jonction de la Chaudière avec le Grand Tronc, partant de Montréal à 10 heures p. m.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les trains partant de Halifax à 2.45 p. m., et Saint-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6.05 a. m., et qui correspondent à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc, à 9.20 p. m., passant la journée du dimanche à Campbellton.

Le char Pullman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax, et celui qui part les Mardi, Jeudi et Samedi, se rend à Saint-Jean.

Pour billets de passage et informations concernant les prix de passages, taux du fret, le service des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef, Moncton, N.-B., 28 Nov. 1882.

Apprenti demandé

Un jeune homme respectable sachant l'anglais est demandé pour apprendre l'art de la gravure de vignette.

S'adresser à G. B. BURLAND, gérant. BRITISH AMERICAN BANK NOTE CO. Rue St. Jean, Montréal.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine,

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)

MONTRÉAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, | J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$2.00 par an.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTRÉAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur.
- 1 machine patenée à vernir les étiquettes.
- 1 machine électrique à vapeur.
- 4 machines à photographie.
- 2 machines à gravure photographique.
- 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.